

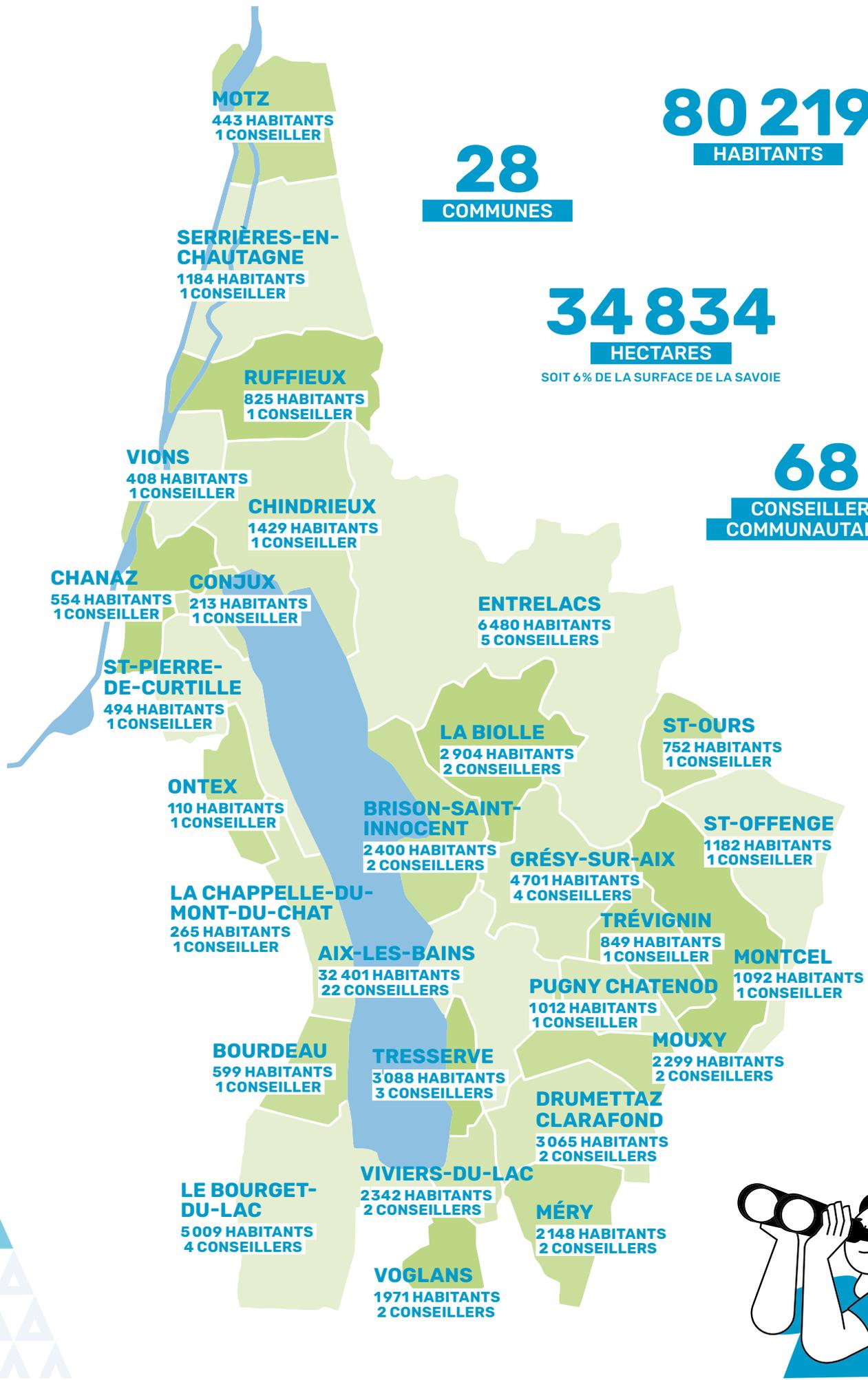
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION





80 219
HABITANTS

28
COMMUNES

34 834
HECTARES
SOIT 6% DE LA SURFACE DE LA SAVOIE

68
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



ÉDITO



Renaud Beretti
Président de Grand Lac

En 2023, malgré un contexte toujours compliqué, Grand Lac Agglomération a pu retrouver une démarche pleinement active.

Ce témoignage annuel vous présentera l'engagement des élus et des agents communautaires pour optimiser la qualité des services rendus au quotidien à nos administrés par une politique volontariste d'investissements.

Sans augmenter ses taux de fiscalité, Grand Lac, par son approche budgétaire, a respecté les priorités présentées dans le Projet de Territoire et fixées par le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Parmi les actions et les projets les plus marquants, je veux citer la création d'un service intercommunal de l'eau, la construction de deux réservoirs à Corsuet, le regroupement au siège de Grand Lac des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), le lancement des travaux de la nouvelle caserne du SDIS que Grand Lac finance à 50%. Enfin, en complémentarité de la démarche de candidature auprès de l'UNESCO pour obtenir le label "Homme et Biosphère", l'élaboration d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), pour une contribution « bas carbone » du fonctionnement de la collectivité.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent et qui précisent, notre engagement à maintenir une qualité de vie et des aménagements à taille humaine, avec toujours la préoccupation de préserver un patrimoine naturel dont nous avons la responsabilité publique.

Travailler ensemble, c'est construire un avenir à partager avec nos habitants, nos partenaires institutionnels comme nos décideurs économiques. Travailler ensemble c'est aussi s'assurer que les 28 communes que composent notre agglomération se savent écoutées et soutenues.

Avec la volonté de pouvoir collectivement poursuivre cette ambition, je vous souhaite une bonne lecture !

Réservoirs de Corsuet

Le projet d'aqueduc souterrain vise à améliorer la distribution d'eau potable en acheminant l'eau du lac jusqu'à Drumettaz-Clarafond, sécurisant ainsi l'alimentation pour Aix-les-Bains et les communes du pied du Revard.



En plus de créer deux nouveaux réservoirs et deux stations de pompage sur sept kilomètres de réseau, le projet préservera l'état écologique des cours d'eau locaux en utilisant l'eau du lac en remplacement des captages traditionnels.

Les travaux, commencés en 2020, se poursuivent chaque année avec des étapes clés, comme l'augmentation de la capacité de stockage du réservoir d'Aix-les-Bains en 2023 (2 x 2 000 m³).

Création d'un service intercommunal de l'eau

Anticipant la fin de ses contrats de délégation fin 2023, Grand Lac a choisi de reprendre la gestion directe de la production et de la distribution d'eau potable ainsi que la relation aux usagers.

Effective au 1^{er} janvier 2024, cette réorganisation vise à harmoniser la gestion de l'eau sur l'ensemble des communes pour assurer un service uniforme aux 45 000 abonnés. La gestion centralisée des stations d'épuration est également en cours.



CIAS : bienvenue sur le site Lepic !

En décembre 2023, les agents du CIAS ont quitté le bâtiment du Zénith, 6 rue des Prés Riants à Aix-les-Bains pour intégrer les locaux de Grand Lac au 1500 boulevard Lepic.

Cette proximité entre les agents de Grand Lac et CIAS favorise le sentiment d'appartenance, la collaboration directe et assure une gestion plus efficace et cohérente de l'ensemble de l'agglomération.



Lancement des travaux de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers

La nouvelle caserne des sapeurs-pompiers d'Aix-les-Bains, d'un coût de 12 millions d'euros financée pour moitié par Grand Lac, sera opérationnelle début 2026.

Conçue par le cabinet d'architecture Chambre & Vibert, elle offrira des infrastructures modernes, sécurisées et adaptées aux besoins des pompiers, avec une localisation stratégique près de l'autoroute et du futur hôpital. La caserne inclura également des installations de formation et d'hébergement pour le personnel interne et externe, renforçant ainsi son rôle de centre de formation.

Conférence sociale et salariale

En 2023, Grand Lac a lancé une réforme majeure du régime indemnitaire, débutée par un diagnostic en mars et poursuivie par un travail collaboratif mené avec les agents et les organisations syndicales pour une application dès janvier 2024, remplaçant un dispositif antérieur datant de l'ex-CALB.

Cette réforme vise à assurer la cohérence du Régime Indemnitaire, en intégrant de nouveaux critères objectifs pour toutes les filières (administrative, animation, médico-sociale, sportive, technique), tout en augmentant l'attractivité sur les métiers en tension et en soutenant l'évolution des missions.



BEGES

Grand Lac et le CIAS ont initié l'élaboration de leur bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES).

Ce projet, mené conjointement par une équipe interne et un bureau d'étude, se déroulera en deux phases : d'abord le calcul des émissions, puis la co-construction d'un plan d'action visant à diminuer nos émissions, prévu pour l'été 2024.



GRAND LAC EN ACTION

01

ATTRACTIVITÉ
RAISONNÉE DU TERRITOIRE
p. 08 > 19

02

AMÉNAGEMENT DURABLE
ET PLANIFICATION
p. 20 > 35

03

PRÉSERVATION ET
VALORISATION DES RESSOURCES
p. 36 > 49



04

CIAS
p. 50 > 63

05

RESSOURCES
p. 64 > 85



RELAIS
GRAND LAC



AQUALAC

EHPAD





01

Attractivité raisonnée du territoire

L'attractivité du territoire de Grand Lac repose sur un développement équilibré et durable.

Depuis 2017, la collaboration entre Chambéry-Grand Lac Économie (CGLE) et Grand Lac a permis de créer et développer des zones d'activités économiques, avec près de 1 400 entreprises nouvelles en 2023 grâce notamment au dispositif CitésLab. Les ports, faisant partie du plus grand ensemble portuaire en eaux intérieures de France, adoptent des pratiques durables notamment en favorisant les motorisations électriques. Du côté des équipements sportifs et de loisirs, le déploiement d'une gestion optimisée depuis janvier 2023 a permis de réaliser de significatives économies d'énergie. Enfin, le projet de réserve de biosphère du lac du Bourget, intégré au programme UNESCO « Homme et Biosphère », illustre l'engagement du territoire pour la préservation de l'environnement.

Économie et entrepreneuriat	10
Tourisme	12
Ports	14
Équipements sportifs et de loisirs	16
Programme Unesco « Homme et Biosphère »	18

ÉCONOMIE ET ENTREPRENEURIAT



(dispositif CitésLab)

Depuis 2017, la compétence économique est partagée entre Chambéry-Grand Lac Économie (CGLE) et Grand Lac.

CGLE, en collaboration avec les agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry, se concentre sur la création et le développement de zones d'activités économiques. De son côté, Grand Lac, via son service économie, anime le dispositif CitésLab et soutient l'économie locale et de proximité. En 2023, le territoire de Grand Lac a franchi le cap des 10 000 entreprises, avec près de 1 400 nouvelles créations ou reprises d'entreprises.

Le service soutient le développement de l'économie locale (TPE: très petites entreprises), en lien avec l'ensemble des partenaires économiques :

- soutien à l'économie de proximité (diagnostic économique, mise en place d'actions économiques de proximité et de formation à destination des entrepreneurs...),
- détection et accompagnement des porteurs d'idées/projets, de création/reprise d'entreprise,
- animation d'un maillage partenarial économique, efficient pour les usagers et les entrepreneurs.

Il a contribué à la mise en place de conférences sur des thématiques sollicitées par les entrepreneurs du territoire (énergie, transmission, numérique...), d'une trentaine de formations à destination des dirigeants d'entreprise (gestion, communication, développement commercial, numérique...), de boutiques artisanales éphémères et itinérantes.

En 2023, 154 porteurs de projets ont été accompagnés via le **dispositif CitésLab** (en baisse de 45 % par rapport à 2022). Parmi eux, 74 ont créé leur activité, générant 96 nouveaux emplois.



février

Déploiement du plan d'action de soutien à l'économie locale initié en 2022 avec la mise en place d'une conférence sur les aides et dispositifs d'accompagnement liés à l'énergie et à la transition énergétique en présence d'une dizaine de partenaires économiques (Préfecture, BPI, Région, CCI, CMA, MEDEF, CPME, EDF-GRDF...) et d'une cinquantaine d'entrepreneurs.

avril à mai

Dans le cadre de la convention de revitalisation SOCLA-DREETS, l'agglomération Grand Lac a mis en place une action innovante de « Formation des porteurs de projets de créations d'entreprises et/ou entrepreneurs, répondant aux critères de précarité », avec une prise en charge financière du coût des interventions des formateurs par l'entreprise SOCLA. Dix sessions d'ateliers-formations pratiques (Confiance en soi, Prospection commerciale, Marketing, Régime Micro-Entrepreneur, Réseaux Sociaux, Google My Business et Gestion de l'entreprise...) ont été déployées auprès de 31 porteurs de projet de création d'entreprises ou entrepreneurs.

août

Introduction d'une subvention pour les boulangers locaux, en réponse à l'augmentation des coûts énergétiques, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

novembre à décembre

Lancement des boutiques artisanales éphémères et itinérantes, du 4 novembre au 24 décembre 2023 (7 week-ends), en Chautagne, à Entrelacs-Albens et au Bourget-du-Lac, en partenariat avec l'association locale du Gang des Créatrices, et financé par la Banque des Territoires. Cette initiative a permis à 30 jeunes artisans de présenter leurs produits, de générer des ventes, et de recevoir une formation en techniques de vente, communication et gestion. Les produits artisanaux étaient complémentaires et variés : bijoux, prêt-à-porter et accessoires, bougies, soins cosmétiques bio et naturels, poteries, peintures, objets en bois, mobilier de seconde main, décoration d'intérieur...

Le bilan de l'opération affiche 984 visiteurs pour un chiffre d'affaires total réalisé par l'ensemble des artisans de 14 750 €.

Temps
forts



2 M€

budget annuel de fonctionnement
dont 1,8 M€ de subventions CGLE

10 400 entreprises sur le territoire

(dont 91 % de Très Petites Entreprises)

154 porteurs de projets accompagnés

Près de **400** dirigeants d'entreprises locales formés à la gestion, au marketing, au numérique, au financement de création...

94 % de taux de pérennité à 3 et 5 ans des entreprises détectées et accompagnées par le dispositif CitésLab (le taux de viabilité moyen national des entreprises est de 49 %)

1 400 créations/reprises d'entreprises par an depuis 2022, et en moyenne 60 défaillances d'entreprises annuelles



MARIE-PIERRE MONTORO-SADOUX

Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique

« Grand Lac dispose d'atouts incomparables qui en font aujourd'hui l'un des territoires les plus attractifs. Néanmoins, c'est bien un travail de chaque jour qui est mené pour soutenir et développer l'économie. Les nombreuses actions partenariales menées en 2023 rappellent le terreau sur lequel nous nous appuyons pour asseoir notre politique en faveur de l'emploi.

Un accompagnement de proximité toujours fort pour les TPE et PME qui représentent 90 % de nos entreprises. »

TOURISME

Le territoire de Grand Lac, situé entre lac et montagne, offre un cadre exceptionnel propice au développement d'activités touristiques variées, tant estivales qu'hivernales.

Depuis 2016, Grand Lac se positionne comme une destination de bien-être sous la marque Aix-les-Bains Riviera des Alpes, animée par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI).

Les missions du service Tourisme sont diversifiées : de la « mise en tourisme » du territoire par sa mise en valeur et l'organisation de l'itinérance et de sa découverte, à l'aménagement, la gestion et l'entretien de sites touristiques.

En 2023, 321 141€ ont été alloués à l'entretien des sentiers, de la via ferrata de La Chapelle-du-Mont-du-Chat et des cinq belvédères de Grand Lac. De plus, 508 732 € ont été consacrés à l'entretien des rives du lac (Promenade du lac, Fil de l'eau, Mottets) et des sites touristiques comme les Gorges du Sierroz.

Le service accompagne aussi les porteurs de projets et supervise les structures touristiques satellites telles que le Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB) et l'OTI. En 2023, Grand Lac a attribué 424 794 € à SMSB et 1,65 M€ à l'OTI en subventions d'équilibre.

Le service pilote la taxe de séjour collectée par les hébergeurs auprès des visiteurs. Cette ressource constitue une part importante de financement pour l'OTI, avec 1 257 423,53 € encaissés en 2023.



Temps
forts

Sentiers

Le déploiement du schéma de cohérence des itinéraires de randonnées Grand Lac a permis plusieurs actions :

- balisage et travaux d'ouverture de 8,7 km de sentier reliant la mairie du Montcel au Revard, se connectant au réseau existant (8 475 €),
- balisage de la boucle Chambotte (4,7 km) au départ du belvédère (2 862 €).

En juin 2023, le livret « Topo-guide des randonnées » de Grand Lac est sorti, proposant une sélection de 25 itinéraires, en complément de la carte publiée en 2022. Il est disponible dans les bureaux de l'Office de Tourisme Aix-les-Bains Riviera des Alpes.

Sites touristiques

Des nouvelles tables de pique-nique ont été installées au site des Mottets.

Un bureau d'informations touristiques a ouvert au belvédère de la Chambotte pendant la saison estivale et les dalles en verre du belvédère du Revard ont été remplacées.

Transition écologique

L'Agence Aix-les-Bains Riviera des Alpes s'est engagée dans plusieurs actions du plan climat-air-énergie territorial (PCAET), avec un budget de 28 305 € :

- lancement d'une enquête sur les comportements touristiques en quatre saisons,
- organisation des Universités du Tourisme Durable,
- speed meeting de la pertinence spécial « transition écologique »,
- étude Be Fit avec intégration des enjeux RSE*.



*Responsabilité Sociétale des Entreprises



894 998 €

budget de fonctionnement

206 201 €

budget d'investissement



2 agents
(1,5 ETP*)

600 km de sentiers
pédestres et VTT

2 000 visiteurs
lors du Fascinant week-end
Vignobles et Découvertes

463 346 passages
sur la Promenade du lac
(48% piétons / 52% cyclo)

160 161 passages
sur la Promenade des
Gorges du Sierroz

162 M€ de retombées économiques

estimées sur le territoire
(+4,8% par rapport à 2022 -
issu du rapport d'activité
de l'OTI 2023)

2 166 emplois touristiques
(+6% par rapport à 2022 - issu du
rapport d'activité de l'OTI 2023)



MICHEL FRUGIER

Vice-président
en charge du tourisme,
des ports et des plages,
des sentiers et des
équipements sportifs

À l'image des années précédentes, l'Office de Tourisme Intercommunal poursuit son action pour, à la fois, être exemplaire en matière de respect de l'environnement, et promouvoir un tourisme raisonné sur l'ensemble du territoire. En 2023, d'importants investissements ont été consacrés à l'entretien et à la rénovation des sentiers, notamment l'emblématique sentier de la Crémaillère qui permet de rejoindre le sommet du Revard. Le site des Mottets a également été complètement réaménagé avec un nouveau mobilier, de nouveaux jeux pour enfants et de nouveaux barbecues pour les familles. Débutés également en 2023, les travaux de réaménagement du site de la Croix Verte donneront vie, à terme, à des espaces mêlant plusieurs atmosphères.

* Équivalent Temps Plein

PORTS

Au sein du plus grand ensemble portuaire français en eaux intérieures, le service des ports de Grand Lac assure la maintenance des infrastructures, la gestion de 2 974 emplacements à flot et 125 emplacements de stockage à sec, ainsi que l'accueil de 569 plaisanciers en escale. Il gère également les huit plages autour du lac, à l'exception d'Aqualac.

En 2023, le service des ports a entamé une transition vers des pratiques plus durables, notamment en réfléchissant au développement du bateau partagé et en soutenant les initiatives favorisant les motorisations électriques. Un bateau de service polyvalent à motorisation électrique est en construction et rejoindra son port d'attache au premier semestre 2024, illustrant cette orientation vers la décarbonation.

Le service des ports s'est engagé dans une politique pluriannuelle de maintenance et de modernisation des infrastructures portuaires. En 2023, cela s'est concrétisé par la rénovation du platelage, des installations électriques et le rejointoiement du mur de quai au port de Terre Nue.

Pour la saison estivale, le service des ports a mis en place les équipements nécessaires à la surveillance des plages, tels que les lignes d'eau et les postes de secours.

Le service emploie 11 agents, avec un effectif qui double en été pour améliorer l'accueil des usagers et l'entretien des bassins portuaires. En 2023, 145 tonnes d'herbiers ont été collectées, avec 87% de cette collecte mécanisée grâce à la modernisation des outils.

Les recettes des emplacements annuels sont passées de 1,975 M€ en 2022 à 2,036 M€ (1,935 M€ HT en 2021) affichant une augmentation de +3% ce qui reste cohérent avec le pourcentage d'augmentation des tarifs qui se maintient à +1,5% pour la majorité des ports.

La fin d'année a été marquée par un épisode de crue d'une ampleur importante qui a très fortement mobilisé les effectifs afin de préserver infrastructures portuaires et bateaux. Une hauteur de 2,26 mètres au-dessus de la côte hiver (231,47 NGF) a été enregistrée masquant sous l'eau quais et digues.

Temps
forts

Chantier du Bras Mort de la Leysse

Démarrage des travaux au Bourget-du-Lac.

Gestion des crues

Fin d'année marquée par des crues exceptionnelles nécessitant une mobilisation intense des équipes.



Barge polyvalente électrique

Mise en construction d'une barge polyvalente à motorisation électrique.



Réaménagement des ports

Poursuite des études pour le réaménagement du port des 4 Chemins et du port à sec, avec désignation de la maîtrise d'œuvre qui travaillera en 2024 sur les aspects administratifs et techniques.



2 974

places
réparties sur 8 communes

1 246

**plaisanciers,
en attente**

d'une place à l'année (12 ans d'attente en moyenne). L'essentiel des mouvements s'effectue au travers de l'acquisition de bateaux à flot, Grand Lac acceptant le transfert du contrat sous conditions

138

**transferts
de places**

à l'occasion de la
vente d'un bateau

42 285

nuitées d'escale

en 2023, sur 210 places dédiées



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le service des équipements sportifs de Grand Lac a pris en charge la gestion de l'ensemble des installations sportives du territoire. Cela inclut Aqualac, les gymnases de Marlioz (G1, G2, G3, G4), le gymnase Garibaldi et celui d'Entrelacs, entraînant une réorganisation complète du service.

Le service assure l'accueil des différents publics, l'entretien des équipements et la gestion des chantiers de construction et d'aménagement et est en lien permanent avec les associations sportives, les scolaires, les centres de loisirs et le public.



AQUALAC

Aqualac propose tout au long de l'année des activités sportives et ludiques pour les habitants de Grand Lac, des agglomérations voisines, les touristes, les clubs sportifs, les centres de loisirs et les scolaires.

En été, Aqualac attire des usagers venant principalement de Grenoble et de Lyon, tandis qu'en hiver, les Annéciens et les Chambériens profitent du bassin nordique de 50 mètres accessible depuis l'intérieur du bâtiment.

L'établissement emploie 35 agents à l'année, cet effectif doublant durant la saison estivale. Le budget de fonctionnement est de 3,2M€ (dont 700 000 € pour les fluides et 2 millions pour la masse salariale), avec 450 000 € consacrés aux investissements.

janvier à mai

Fermeture du bassin olympique du 8 novembre 2022 au 12 mai 2023 dans le cadre du plan de sobriété :

- réfection des goulottes,
- vidange annuelle,
- mise en place de nouveaux plots.

L'économie réalisée s'élève à environ 272 000 €, soit -63% de gaz et -37% d'électricité.

Le bassin a rouvert le 13 mai 2023 pour le public en présence des élus.

juillet et août

Une saison caniculaire avec des fréquentations élevées, équivalentes à la saison précédente.

décembre

Installation d'une couverture thermique sur le bassin olympique pour réduire les consommations d'énergie et maintenir une ouverture pérenne du bassin extérieur, conformément au plan de sobriété adopté le 25 octobre 2022.

Gymnases G1/G2/G3/G4 Marlioz / Garibaldi / Entrelacs

Le service a affiché en 2023 un budget de fonctionnement de 640 000 €, et 480 000 € en investissement.

Le personnel comprend deux agents d'exploitation à temps plein pour les cinq gymnases d'Aix-les-Bains et un agent à temps partiel pour le gymnase d'Entrelacs. Les agents techniques d'Aqualac interviennent également sur les gymnases.

janvier à mai

Plan de sobriété avec une température de 14 °C dans les installations.

mai

Changement des radiants à gaz du G3.

juillet

Peinture des murs du G1/G2 et nettoyage/ changement des prises, dégaines et cordes du mur d'escalade au G4.

août

Installation de déstratificateurs d'air à Entrelacs.

octobre

Peinture des murs à Entrelacs et mise en place d'un cadre de maintien des tapis pour le dojo du G4.

novembre

Remplacement du parquet et peinture des sols au G3, ainsi que des espaces de circulation.

décembre

Début des travaux du sol du G1.

Temps
forts



AQUALAC

3,2 M€

Budget de
fonctionnement

234 000

visiteurs accueillis

à Aqualac (en baisse de 6,4% dû à la fermeture
du bassin nordique de janvier à mai)

75%

des besoins de chauffage

des bassins assurés par la pompe
à chaleur et le système Degrés
Bleus Hippocampe d'ONSEN.

1,026 M€

de recettes

35

agents employés à
l'année à Aqualac

GYMNASSES

-34%

de consommation de gaz

soit une économie de 53 000€



PROGRAMME UNESCO « HOMME ET BIOSPHÈRE »

Avec une dotation budgétaire 2023 de 142 961 € HT, le projet de création de la réserve de biosphère du lac du Bourget a franchi des étapes cruciales. Reconnue par les partenaires, cette initiative a vu des avancées notables en communication, concertation et gouvernance. Des actions concrètes ont mobilisé habitants, professionnels et jeunes autour de la candidature au programme UNESCO « Homme et Biosphère ».

Le projet de création de la réserve de biosphère du lac du Bourget a pris un tournant opérationnel fin 2022 avec le recrutement d'une chargée de mission.

Les actions 2023 autour de la candidature

L'animation des instances de gouvernance de la candidature a vu la constitution de deux instances à savoir un comité technique, initialement composé d'élus et de techniciens de Grand Lac, du CEN⁽¹⁾ et du CISALB⁽²⁾, élargi pour inclure des partenaires externes (PNR⁽³⁾ du Massif des Bauges, Université Savoie Mont Blanc, Agence Aix Riviera des Alpes, ONF⁽⁴⁾) et un groupe de travail scientifique, composé de chercheurs et de laboratoires, pour définir les axes de recherche et le zonage.

Plusieurs actions de concertation ont été organisées pour recueillir les avis des forces vives du territoire.

Sept concertations ont rassemblé une centaine de participants sur les thématiques du patrimoine naturel et culturel, des activités économiques et de l'éducation au développement durable.

Un questionnaire en ligne a recueilli l'avis de 239 personnes.

Les 27 et 28 novembre 2023, quatre ateliers multi-acteurs (acteurs publics, syndicats mixtes, associations, fédérations, représentants d'habitants, têtes de réseaux d'entreprises) ont réuni 55 acteurs pour formuler une vision collective et partagée des actions à mener en tant que future réserve de biosphère.

Les acteurs économiques ont également été conviés à deux petits déjeuners pour échanger sur la démarche et ses impacts pour le territoire de Grand Lac et s'exprimer sur leurs possibles contributions aux actions de la future réserve de biosphère. Neuf entreprises étaient présentes.

Des temps d'échange avec 531 jeunes des écoles, collèges, lycées et universités du territoire de Grand Lac ont eu lieu entre novembre 2023 et janvier 2024, l'occasion de recueillir leurs attentes environnementales pour les cinq à dix prochaines années. Un questionnaire a aussi permis de rassembler 313 réponses de jeunes de niveau lycée ou universitaire.

Plusieurs actions de sensibilisation et de communication ont été déployées autour de la démarche incluant plaquettes, site internet, communiqués de presse et affiches. Une identité visuelle de la candidature a également été créée.

Lancement du projet Fauna Flora 30x30.

Ce projet d'éducation au développement durable vise à **former 100 % des élèves de Grand Lac** sortant de l'enseignement primaire à reconnaître 30 espèces animales et 30 espèces végétales locales. En cas d'obtention de la désignation, ce projet serait le premier projet de la future réserve de biosphère. En 2023, une expérimentation a commencé dans trois écoles et un centre périscolaire, avec un déploiement complet prévu d'ici 2026.



GRAND LAC
BIOSPHERE
CANDIDAT UNESCO

juin

Lancement officiel de la candidature au programme « Homme et Biosphère ».

octobre

Début des concertations avec les habitants, les socioprofessionnels et les jeunes.

décembre

Lancement du projet pilote Fauna Flora 30x30.

Temps
forts

(1) CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels

(2) CISALB : Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget

(3) PNR : Parc Naturel Régional

(4) ONF : Office National des Forêts

GRAND LAC

CANDIDATE AU PROGRAMME UNESCO « HOMME ET BIOSPHERE »



+ de

300 habitants consultés

531 jeunes consultés

60 acteurs socio-économiques concertés

+ de 20 réunions de travail organisées avec les partenaires, scientifiques et élus

2 voyages d'études dans d'autres réserves de biosphère

155 participants à l'événement de lancement de la candidature

3 conventions de partenariat signées



RENAUD BERETTI

Président de Grand Lac

« Je crois beaucoup aux grands projets collectifs qui nous rassemblent. Nous bénéficions d'un cadre de vie exceptionnel, un écrin niché entre le lac du Bourget et les sommets des Alpes. Il est de notre devoir et de notre responsabilité de le préserver pour le transmettre aux générations futures. Pour concrétiser cette ambition, nous souhaitons devenir le premier territoire lacustre français du programme "Homme et Biosphère" de l'UNESCO. »



02

Aménagement durable et planification

Guidée par le Plan Climat Air-Énergie-Territorial (PCAET) de 2020, la transition énergétique est toujours au cœur des priorités de Grand Lac.

Des initiatives comme la Prime Chaleur Renouvelable et la location de vélos électriques pour inciter à une mobilité plus verte sont des exemples concrets de cet engagement. L'agriculture locale continue à être soutenue grâce au Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui met l'accent sur la protection des terres agricoles, l'adaptation aux changements climatiques et la sensibilisation du public. Pour leur part, les services urbanisme, autorisations d'urbanisme et foncier anticipent la croissance démographique tout en maintenant un équilibre écologique et facilitent l'instruction des permis de construire et l'acquisition stratégique de terrains.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) vise à développer une offre de logements adaptés. Enfin, la politique de la ville se concentre sur les quartiers prioritaires d'Aix-les-Bains.

Transition énergétique	22
Mobilités	24
Agriculture et résilience alimentaire	26
Service urbanisme et planification	28
Service des autorisations d'urbanisme (SAU)	30
Foncier	31
Habitat	32
Politique de la ville	34

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2023, face aux enjeux, Grand Lac a intensifié ses efforts pour répondre aux défis de la transition énergétique. La réduction des gaz à effet de serre, la baisse de la consommation d'énergie, l'augmentation de la production d'énergies renouvelables et la réduction de la pollution de l'air sont au cœur des priorités de Grand Lac.

Guidée par le Plan Climat Air-Énergie-Territorial (PCAET) approuvé en 2020, la collectivité a multiplié les initiatives collectives et individuelles. De la réalisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) au lancement de la Prime Chaleur Renouvelable, en passant par divers événements et collaborations, Grand Lac démontre son engagement pour un avenir durable.

Grand Lac en action pour un avenir durable

Grand Lac intensifie ses efforts pour relever quatre grands défis :

- réduire les gaz à effet de serre (GES),
- diminuer la consommation d'énergie,
- augmenter la part des énergies renouvelables produites localement,
- réduire la pollution de l'air pour protéger notre santé.

Le Plan Climat Air-Énergie-Territorial (PCAET), approuvé en janvier 2020, sert de feuille de route pour ces actions. La réponse aux défis climatiques repose sur des initiatives collectives et individuelles.

Les faits marquants

Grand Lac et le CIAS ont initié leur Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES).

Ce projet, mené conjointement par une équipe interne et un bureau d'études, comporte deux phases :

- le calcul des émissions : Bilan Carbone,
- la co-construction d'un plan d'action, avec une finalisation prévue pour l'été 2024.



Temps forts

janvier

En partenariat avec l'Agence de la transition écologique (ADEME), Grand Lac et le Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard (SMAPS) ont officiellement lancé la Prime Chaleur Renouvelable lors d'une conférence de presse. Ce programme ambitieux prévoit un financement de plus de 4,5 millions d'euros sur trois ans pour installer 7 300 MWh de chaleur renouvelable, en remplacement de systèmes carbonés.

juin

Une matinée dédiée à la géothermie de surface a été organisée, rassemblant artisans, bureaux d'études, fabricants et maîtres d'ouvrage.

novembre

Un webinaire pour les bureaux d'études du secteur énergétique a été tenu pour partager les bonnes pratiques et les dispositifs d'accompagnement des maîtres d'ouvrage.

décembre

Une visite des installations géothermiques et solaires thermiques du Château Brachet à Grésy-sur-Aix a été organisée pour les professionnels de l'hébergement touristique.



Tout au long de l'année :

Événements Solaires Grand Public

Trois événements sur le photovoltaïque ont eu lieu à Ruffieux, Bourget-du-Lac et Grésy-sur-Aix, réunissant au total près de 80 habitants. Ces événements, en partenariat avec des acteurs locaux tels que l'association Eau et Soleil du Lac, l'INES et l'ASDER, ont promu les énergies solaires.

Le Solaire pour les Pros

Grand Lac et l'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables (ASDER) ont lancé un programme d'accompagnement pour les entreprises et agriculteurs souhaitant produire de l'énergie photovoltaïque. En 2023, sept entreprises ont bénéficié d'une étude d'opportunité pour débiter leur projet en toute sérénité.

Territoires à Énergie Positive

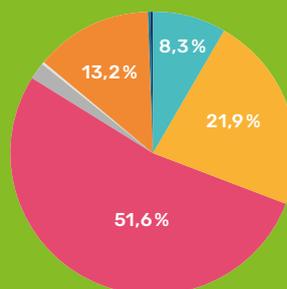
En collaboration avec Grand Anney et Grand Chambéry, Grand Lac travaille sur des thèmes liés à la transition environnementale.

En 2023, les élus ont axé leurs efforts sur quatre sujets : l'approvisionnement en bois-énergie, les zones à faibles émissions, l'électrification des flottes de véhicules et le stockage carbone. Des groupes de travail composés d'agents de chaque collectivité ont été formés pour échanger et travailler sur ces thématiques.



340 KTEQ CO₂⁽¹⁾
de GES émis
sur Grand Lac
en 2022

(1) kilo tonne équivalent CO₂



- Transport routier
- Résidentiel
- Tertiaire
- Agriculture, sylviculture et aquaculture
- Industrie hors branche énergie
- Autres transports
- Gestion des déchets
- Industrie branche énergie

13,3%
d'énergie renouvelable produite
par rapport à la consommation d'énergie



**MARIE-CLAIRE
BARBIER**

Vice-présidente
en charge de
l'environnement,
du climat, de la transition
énergétique et du lac

L'élément marquant de l'année 2023 a été le lancement de notre BEGES (Bilan des émissions de gaz à effet de serre) réalisé de façon simultanée pour le CIAS et l'agglomération Grand Lac. Ce travail, mené par un binôme interne associé à un bureau d'études, se déploie en deux phases, à savoir le calcul des émissions et la co-construction d'un plan d'action.

Dans le cadre du contrat chaleur renouvelable porté par l'ADEME et en partenariat avec le SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard), la Prime Chaleur Renouvelable a vu le jour. Ce programme offre la possibilité à tous les porteurs d'initiatives publics ou privés (disposant d'un numéro de SIRET) du territoire de bénéficier d'une aide pour financer leur projet d'études et d'installation de solutions de chaleur renouvelable. Avec un objectif de budget global de 4,5 M€, l'ambition est d'installer plus de 7000 MWh de chaleur renouvelable en remplacement des systèmes carbonés.



MOBILITÉS

Cette compétence, l'une des plus anciennes de la communauté d'agglomération, couvre à la fois les mobilités collectives (transports en commun) et les mobilités durables (deux roues, covoiturage...) sur l'ensemble du territoire.

Avec des projets innovants comme l'application Ondéa Grand Lac et la location longue durée de vélos à assistance électrique, le territoire avance vers une mobilité plus verte et efficiente.

Le transport urbain, confié à la société RATP Dev par Délégation de Service Public (DSP) depuis le 1^{er} janvier 2022, regroupe tous les services de transport collectif du territoire, y compris les transports scolaires. En 2023, 30 bus et 7 minibus ont parcouru 2 000 265 km grâce à 76 salariés, dont 65 conducteurs.



Deux véloroutes ont été créées pour connecter

les communes de Viviers-du-Lac et de Voglans au lac du Bourget (via le site des Mottets) et à Technolac, totalisant 2,3 km de nouvelles pistes cyclables (1,2 km entre la gare de Viviers-du-Lac et Les Mottets et 1,1 km entre le rond-point de Terre Nue et le rond-point de l'aéroport).

Un cap a été franchi sur **le conseil en mobilité** avec l'adoption d'une convention d'objectifs pluriannuelle sur la période 2023-2026 avec la Société Publique Locale (SPL) Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc. Avec un budget prévisionnel de 1213 013,33 € HT pour quatre ans, cette convention permet de concilier avec pragmatisme l'adaptation de l'organisation de la SPL et de ses services avec les objectifs ambitieux de Grand Lac pour le conseil en mobilité et la promotion de la mobilité durable, définie comme toute action favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Réfléchi à l'échelle d'un bassin de vie, la **démarche de gratification du covoiturage**, lancée par Grand Lac le 24 janvier 2023 en collaboration avec BlaBlaCar Daily, Grand Chambéry, Cœur de Savoie et le Département de la Savoie, offre la gratuité pour les passagers et une rémunération pour les conducteurs (10 centimes/km avec un minimum de 2 €/trajet) pour les trajets de plus de 5 km internes au territoire.

Depuis fin 2018, Grand Lac encourageait l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) auprès des habitants avec une aide à l'achat. Quatre années plus tard, avec 3 590 bons distribués, le territoire affiche un taux d'équipement de 4 % (1,78 % au niveau national). En 2023, pour compléter cette dynamique et remplacer cette aide, une solution de location longue durée exclusivement réservée aux habitants et salariés du territoire a été mise en place avec 100 VAE achetés par Grand Lac et mis en service depuis le 1^{er} mars par Vélodéa. Le coût de location annuel est de 540 €, soit un prélèvement mensuel de 45 €, avec une possibilité de remboursement à 50 % par les employeurs.



L'application Ondéa Grand Lac, lancée en juillet 2022, a intégré en 2023 une solution « Maas » (Mobility As A Service) de toute dernière génération, permettant aux usagers de planifier, payer et valider leurs trajets. En 2023, une nouvelle étape a été franchie avec l'intégration

totale de l'accès au service Mobéa ; une première en France dans le cadre d'une application mobilités.

Cette avancée offre une expérience client sans interruption, de la recherche d'informations à la montée dans le véhicule.

Temps
forts

janvier

Adoption de la convention d'objectifs pluriannuelle pour le conseil en mobilité sur la période 2023-2026.

Lancement du dispositif de gratification du covoiturage à l'échelle de Grand Lac, Grand Chambéry et Cœur de Savoie et soutenu par le Département de la Savoie (étendu à l'ensemble de la Savoie à l'automne 2023).

mars

Début de la location longue durée de VAE.

mai

Intégration complète du service Mobéa dans l'application Ondéa Grand Lac pour un parcours client optimisé, sans rupture d'expérience de la recherche d'informations jusqu'à la montée dans le véhicule.

juin

Premier déclenchement du tarif qualité de l'air créé en juin 2022.

septembre

Lancement d'un programme coordonné (Savoir Rouler à Vélo) sur le territoire de Grand Lac à destination des classes de CM2 à partir de la rentrée de septembre 2023.

Programme d'animations pour la Semaine Européenne de la Mobilité.



Lancement de Moby'Aix, navette spécifique assurant une liaison de centre-ville entre la gare et le marché d'Aix-les-Bains les mercredis et samedis.

1^{er} défi des écoliers mobilités de Grand Lac rassemblant 27 écoles du territoire.





+ de
50 000
 trajets cofinancés
 en covoiturage

100 nouveaux
 VAE acquis

3 600
 utilisateurs du covoiturage,
 20% d'usagers réguliers

6 297 locations de vélo
 (+5% par rapport à 2022)

7,63 M€
 budget annuel de
 fonctionnement

du service en 2023 principalement financé
 par le Versement Mobilité (0,8% de la masse
 salariale des employeurs du territoire)

1 583 782
 validations de titres sur le réseau Ondéa

185 enfants formés au SRAV (Savoir Rouler à Vélo)

27 écoles inscrites au 1^{er} défi des écoliers



**FLORIAN
 MAITRE**

Vice-président
 en charge des
 déplacements,
 de l'intermodalité et
 du projet de territoire

« L'année 2023 se caractérise par la montée en puissance de toutes nos politiques de mobilités avec notamment les très bons résultats de la gratification du covoiturage, de la fréquentation du réseau de bus et de la simplification des parcours des usagers via l'application Ondéa. Pour définir le cadre et les actions du plan de mobilité 2024-2034, une large concertation a été déployée, à mi-mandat, auprès de l'ensemble des élus et des acteurs du territoire. Ce plan de grande envergure sera adopté en juillet 2024. »

AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE



En 2023, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Grand Lac a poursuivi ses actions pour soutenir l'agriculture locale et promouvoir la résilience alimentaire en mettant l'accent sur la protection des terres agricoles, l'adaptation aux changements climatiques et la sensibilisation du public.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), élaboré en 2020, a continué de se développer en 2023 à travers cinq axes d'action :

Foncier – transmission – installation

Développer une stratégie foncière locale et départementale, soutenir les structures assurant la viabilité des exploitations agricoles (service de remplacement), assurer un suivi des veilles foncières et des projets de construction en zone agricole.

Adaptation au changement climatique / modification des pratiques

Poursuivre l'accompagnement en lien avec des actions de pratiques innovantes (nouvelles semences, etc.), identifier les enjeux « eau et agriculture », valoriser la matière organique.

Communication / sensibilisation

Améliorer la connaissance de l'agriculture locale par les locaux (pratiques, métiers, etc.), développement de l'éducation culinaire (interventions auprès des scolaires notamment).

Alimentation urbaine

Intégration de l'alimentation dans les documents de programmation urbaine, développer des potagers en tous lieux.

Cuisines collectives et public défavorisé

Accompagner les collectivités dans la rédaction et le suivi de leurs marchés afin de renforcer l'intégration des filières locales.

Les premières initiatives de la politique forestière élaborée en 2022 ont également commencé à prendre forme en 2023.

janvier à décembre

Accompagnement des communes volontaires pour définir des Zones Agricoles Protégées (ZAP) sur leur territoire, confirmant l'engagement à protéger les espaces de production agricole (axe 1 du PAT).

janvier à juin

Déploiement du Programme Agro-Environnemental et Climatique destiné aux agriculteurs travaillant dans les zones humides classées Natura 2000. Il permet aux exploitants de bénéficier d'aides de l'État en échange de pratiques favorables à la biodiversité (axe 2 du PAT).

mars

En partenariat avec l'Institut des Sciences de l'Environnement et des Territoires d'Annecy (ISETA), **des élèves de BTS Agricole ont échangé avec les agriculteurs** sur la gestion de l'eau et les économies possibles, ouvrant la voie à des solutions concrètes pour optimiser l'usage de l'eau (axe 2 du PAT).



juin

Collaboration avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Savoie et l'Office National des Forêts (ONF) pour travailler sur les risques d'incendie en forêts, dont Grand Lac est coordinateur.

septembre

Délibération de l'agglomération pour intégrer la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) « Foncière agricole de Savoie ». Cet outil, créé à l'échelle de la Savoie, doit servir de support pour faciliter l'installation en agriculture par le portage du foncier.

Cofinancement de l'action « Le Bois ça vous branche », organisé par le Parc Naturel du Massif des Bauges pour permettre aux collégiens du territoire de découvrir les métiers de la forêt.

novembre

Organisation du salon « Savourez la récolte ! », favorisant la rencontre directe entre producteurs locaux et acheteurs professionnels comme les restaurateurs et les grossistes.

décembre

Attribution d'un marché d'acquisition de pendillards pour deux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), améliorant la qualité d'épandage des effluents d'élevage, tant d'un point de vue agronomique qu'environnemental.

Temps
forts



113 137 €

budget de
fonctionnement

49 314 €

en investissement

190

hectares de
zones humides

concernées par des mesures
agro-environnementales

14

communes

travaillant à la définition de
Zones Agricoles Protégées
sur leur territoire

60

participants

au premier salon
« Savourez la récolte ! »



**JULIE
NOVELLI**

Vice-présidente
en charge
de l'agriculture et de
la résilience alimentaire

« Cette année, la sensibilisation et le positionnement de Grand Lac comme coordonnateur ont été au centre de nos actions. Auprès des élus municipaux avec les réflexions autour des Zones Agricoles Protégées, visant à faire perdurer les activités agricoles du territoire en préservant en partie la vocation agricole du foncier. Auprès des jeunes avec l'organisation de journées thématiques sur les sujets de la forêt ou de l'alimentation. Auprès des professionnels des « métiers de bouche » avec le salon « Savourez la Récolte ! » mettant en relation les producteurs locaux avec les artisans et restaurateurs du territoire. Auprès des agriculteurs avec la possibilité de mise en place sur notre territoire de mesures agro-environnementales. »

SERVICE URBANISME ET PLANIFICATION

La croissance démographique observée depuis plusieurs décennies sur le territoire de Grand Lac se poursuit, toujours à un rythme supérieur à la moyenne observée sur la Savoie. Ainsi, se sont plus de 26 000 habitants supplémentaires qui sont attendus en 2030.

Cette croissance significative doit être maîtrisée et anticipée pour garantir la meilleure qualité de vie aux habitants du territoire et répondre aux défis actuels de transition écologique, de maintien de la biodiversité et de respect des ressources disponibles. La trajectoire du « zéro artificialisation nette » demeure un objectif à atteindre à horizon 2050.

Le service assure principalement le pilotage des procédures d'urbanisme, soit, plus particulièrement :

- trois Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) aujourd'hui en vigueur qui couvrent ensemble l'intégralité du territoire de Grand Lac : l'Albanais Savoyard, l'ex-CALB et la Chautagne,
- une Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR) à Chanaz,
- des procédures d'évolution de ces documents d'urbanisme (modification, révision allégée ou mise en compatibilité),
- un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi),
- des études pré-opérationnelles afin d'assurer la traduction des projets des communes et de l'agglomération dans les documents d'urbanisme.



Temps forts

mars

Diagnostic en marchant de l'étude d'urbanisme pré-opérationnelle de Boissy Sud

Lancée fin 2022 à Viviers-du-Lac et pilotée par Grand Lac, l'étude vise à accompagner les élus dans la transformation du quartier de Boissy Sud à partir de terrains non bâtis. La première partie de l'étude, le diagnostic, a introduit une méthode innovante de partage avec les riverains : le diagnostic en marchant. Ce processus, impliquant habitants, élus et Grand Lac, a permis de confronter différents points de vue et de prioriser les enjeux du futur quartier. Les principaux enjeux identifiés sont les accès et flux, la logique de paysage et les liaisons modes doux pour un quartier perméable.



mai

Approbation de la modification n°1 du PLUi ex-CALB

Lancée fin 2021 et approuvée en mai 2023, la modification n°1 du PLUi ex-CALB a permis l'entrée en vigueur des nombreuses évolutions du PLUi souhaitées par Grand Lac et les communes. En effet, au-delà des corrections matérielles du document initial de 2019, ce sont les conditions de réalisation de projets phares du territoire qui ont été instaurées pour permettre, entre autres, le transfert du centre de secours de Grésy-sur-Aix, le projet « Cœur de Vie » de Grésy-sur-Aix ou encore le projet du triangle sud du Crous au Bourget-du-Lac.

juillet

Conduite de la modification 2 du PLUi de l'Albanais

L'été 2023, les trois communes de l'Albanais Savoyard et Grand Lac ont lancé un travail collaboratif pour modifier le PLUi de l'Albanais Savoyard, approuvé en 2018. Ce travail a intégré une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) Énergie pour clarifier la politique énergétique du territoire et la rendre accessible à la population. La compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Métropole Savoie a été approfondie pour soutenir les enjeux énergétiques, la cohésion sociale dans les logements, l'optimisation du foncier économique et la diversité sociale de l'habitat. L'approbation de la modification 2 est prévue pour l'automne 2024.



223 000 €
en investissement

8 procédures
menées en parallèle

**2 modifications de PLUi,
2 révisions allégées,
1 RLPI⁽¹⁾,
1 PIL⁽²⁾,
2 mises en compatibilité
avec un effectif de
3 agents.**

(1) Le Règlement Local de Publicité Intercommunal
(2) La Procédure Intégrée pour le Logement



**THIBAUT
GUIGUE**

Vice-président
en charge de l'urbanisme,
de l'habitat,
du logement social
et de la politique
de la ville

« Face à la crise du logement, nous avons poursuivi notre politique d'aménagement du territoire avec pour objectif de concilier dynamiques économiques, préservation de l'environnement et du cadre de vie, et construction de logements pour tous.

La réhabilitation urbaine du quartier de Marlioz a connu une grande avancée avec la démolition de « la barre » à l'été. Enfin, au quotidien, nos équipes gèrent les évolutions réglementaires des différents plans dont l'agglomération a la charge (urbanisme, habitat, Programme National de Rénovation Urbaine). »



SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (SAU)

Grand Lac prend en charge l'instruction des demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS), incluant les permis de construire et les déclarations préalables, pour l'ensemble de ses communes membres, tandis que les décisions finales reviennent aux maires.

Le service offre également des conseils et un accompagnement aux communes pour leurs stratégies opérationnelles en matière d'autorisations d'urbanisme, assurant ainsi une sécurité juridique. Depuis le retrait de l'État en 2015, cette mission est assurée gratuitement pour les communes et a nécessité en 2022 un budget de fonctionnement d'environ 500 000 €. L'équipe se compose de 12 agents, dont 8 instructeurs à temps plein.

L'activité du Service des autorisations d'urbanisme (SAU) est demeurée soutenue en 2023, avec un flux constant de dossiers tout au long de l'année. Malgré une légère baisse au dernier trimestre, probablement liée à la crise immobilière nationale, l'attractivité et le dynamisme économique de la région continuent de prévaloir.

Renforcement des liens avec les communes

L'année a été marquée par une série de rencontres avec les élus du territoire, permettant de recueillir des retours sur la prestation du SAU, d'aborder les problématiques spécifiques de chaque commune, et de renforcer le lien

entre les élus et les services. L'urbanisme est une matière qui nécessite dialogue et collaboration, et ces échanges ont contribué à une aide à la décision plus efficace, à un soutien accru et à une solidarité renforcée.

Renforcement et renouvellement de l'équipe

En 2023, le SAU a accueilli quatre nouveaux agents, portant l'équipe à 12 membres, dont 8 équivalents temps plein instructeurs. Ce renouvellement a permis de renforcer la capacité et l'efficacité du service.

Temps
forts

Découverte du territoire

La deuxième édition du « SAU hors les murs » a permis aux agents de découvrir La Chautagne

Cette initiative vise à mieux appréhender les particularités du territoire, à intégrer les ressources paysagères et les problématiques locales dans les missions du service, et à valoriser le travail des agents. Lors de cette journée, le maire de Ruffieux, Olivier Rognard, et son adjoint Patrick Sala ont présenté l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « Chef-lieu » dont les autorisations d'urbanisme ont été ou seront instruites par le SAU et illustré l'engagement des élus dans ces projets aux enjeux multiples (fonciers, sociaux, environnementaux, architecturaux).



2755

autorisations d'urbanisme

instruites tout confondu (contre 2840 en 2022) dont 692 permis de construire et 40 permis d'aménager.

FONCIER

Le service Foncier est responsable de l’instruction des déclarations d’intention d’aliéner (DIA), permettant à Grand Lac ou à la commune (via la délégation du droit de préemption de Grand Lac) de saisir l’occasion d’une vente pour acquérir un bien par préemption, conformément à l’article L300-1 du Code de l’urbanisme.

Ce traitement des DIA permet également d’affiner le travail grâce à la mise en place de veilles foncières basées sur des critères spécifiques. Actuellement, il existe quatre veilles foncières : pour les emplacements réservés, les espaces naturels sensibles, les zones humides et les tènements à vocation économique. Depuis 2022, **une veille foncière « Habitat »** a été initiée à la demande du service Habitat, afin de faciliter la construction de logements sociaux par Grand Lac.

novembre

Participation à la modernisation du réseau d’assainissement de Grand Lac

Pour remédier à l’état vétuste du réseau d’assainissement dans la rue de la Gare à Chindrieux et réduire les risques de pollution des milieux naturels que constituent les marais de Chautagne, le service Foncier a soutenu le service Assainissement de Grand Lac en achetant une parcelle pour créer un poste de relevage.

décembre

Acte I du projet d’habitat inclusif d’Entrelacs

En 2021, Grand Lac a sollicité l’EPFL (Etablissement Public Foncier Local) de la Savoie pour le projet d’Entrelacs, en partenariat avec l’Office Public d’Aménagement et de Construction (OPAC) de la Savoie, visant à construire une quinzaine de logements sociaux pour personnes âgées dans la commune déléguée d’Albens. Grand Lac joue le rôle de facilitateur foncier et finance le terrain.

Fin 2023, la démolition du bâtiment existant sur le terrain a été autorisée, marquant l’acte I du projet. Les travaux de démolition, pilotés par l’EPFL, permettront de proposer une alternative à la vie à domicile et en établissement pour les personnes âgées du territoire de l’Albanais.



Temps
forts

Sur toute l’année

Le nouveau dimensionnement du service Foncier qui comporte trois agents permet d’esquisser des pistes de modernisation du service rendu en engageant par exemple un travail sur la dématérialisation des DIA (Déclaration d’Intention d’Aliéner) pour rendre plus efficace la transmission de ces saisines par les notaires.



7 délibérations
passées pour l’achat-vente
de terrains

1174 DIA
traitées

HABITAT

Le service a pour principale mission la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) comprenant un diagnostic de l'habitat, des orientations stratégiques et un plan d'actions.

Le PLH a notamment pour vocation :

- d'accompagner le parcours résidentiel des habitants et accueillir de nouveaux ménages grâce au développement d'une offre adaptée de logements sociaux et à l'accès sociale. Il doit aussi répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, ménages précaires, saisonniers),
- de favoriser la production de logements tout en maîtrisant la consommation foncière,
- d'améliorer le parc existant en soutenant la réhabilitation et la mise sur le marché de logements privés.



ÉVÈNEMENT PUBLIC SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT PRIVÉ mai / juin / octobre

Trois conférences ont été organisées pour sensibiliser les habitants à la rénovation de leur habitat :

- isolation par l'extérieur à Drumettaz-Clarafond le 25 mai,
- clés d'une rénovation performante à La Biolle le 29 juin,
- remplacement de chaudières à fuel à Ruffieux le 19 octobre.

Ces conférences ont réuni près d'une centaine de participants.

juin

Visite de la copropriété Le Longchamp 1

Grand Lac a financé l'accompagnement de la copropriété de 30 logements pour leur projet de rénovation. L'Asder et Urbanis ont travaillé avec le conseil syndical et le syndic de copropriété sur les aspects juridiques, techniques et financiers, au travers de conseils neutres et gratuits.

Le service habitat a apporté une aide de 29 000 € pour financer les travaux. La visite publique le 27 juin a permis de présenter des projets concrets de rénovation et de promouvoir les dispositifs d'accompagnement et d'aides financières de la collectivité.

octobre

Journée Habitat Grand Lac

Le 14 octobre a eu lieu la journée « Je Réno Grand Lac », dédiée à la rénovation énergétique des logements privés. Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une politique ambitieuse de rénovation de l'habitat privé, dans laquelle Grand Lac s'est engagé via deux documents

majeurs, le Programme Local de l'Habitat et le PCAET. Cet événement consacré à la rénovation énergétique a réuni près de 200 personnes et a proposé divers stands et ateliers pour aider les visiteurs à comprendre le potentiel d'économie d'énergie, établir des programmes de travaux, obtenir des aides financières et entrer en contact avec des artisans.

CHARTRE PARTENARIALE VEFA octobre

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2019-2025, adoption par le Conseil Communautaire de la charte de bonnes pratiques pour les logements sociaux produits en Vente en l'État de Futur Achèvement (VEFA). Cette charte, élaborée avec les communes, les bailleurs sociaux et les promoteurs privés, a permis de dégager six actions prioritaires pour mieux contrôler les programmes de logements sociaux en VEFA.

COTATION DE LA DEMANDE DES LOGEMENTS SOCIAUX octobre

Adoption du système de cotation des demandes de logements sociaux rendu obligatoire par l'État. Ce système, développé en partenariat avec les élus des communes, les bailleurs sociaux, les services de l'État et Action Logement, permet de prioriser les demandes en fonction de critères d'appréciation spécifiques, soumis à pondération.

ACCÈS AU DROIT AU LOGEMENT octobre

Trois ateliers d'information ont été organisés pour les habitants de Grand Lac, en partenariat avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), autour des thématiques suivantes : l'accèsion à la propriété, les fondements de la copropriété et la sécurisation des propriétaires bailleurs.

Temps
forts





+ de
5 M€ budget du Programme
Local de l'Habitat (PLH)

5 566
logements
sociaux

14,5% de logements
sociaux sur le territoire

38 397
résidences
principales



POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis 2015, Grand Lac exerce la compétence politique de la ville, se concentrant particulièrement sur les trois Quartiers de la Politique de la Ville (QPV) à Aix-les-Bains : les Hauts de Marlioz, la Liberté et Sierroz-Franklin.

Cette politique vise à améliorer les conditions de vie des quartiers les plus défavorisés en mobilisant l'ensemble des politiques publiques existantes. Trois principaux outils sont utilisés pour atteindre cet objectif :



- **Le contrat de ville 2015-2023**
Principal instrument du service, il réunit les partenaires autour d'actions visant à réduire les inégalités.
- **Le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) de Marlioz**
Ce vaste projet restructure l'ensemble du quartier des Hauts de Marlioz.
- **La Maison de Justice et du Droit (MJD)**
Elle offre de nombreuses permanences (avocats, huissiers, notaires, conciliateurs, etc.) pour rapprocher les habitants des services de la justice.

mars

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Première réunion plénière d'installation du CISPD. Le CISPD est une instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance à l'échelle du territoire. Il favorise l'échange d'informations et de réflexion entre partenaires. Ce temps d'échange a permis de présenter les caractéristiques et l'évolution de la délinquance sur le territoire, de faire le bilan des actions conduites par les partenaires et de définir les perspectives locales en matière de prévention de la délinquance. Cette instance se réunira au moins une fois par an.

Soutien aux associations

181 737,67 € de subventions versées à plusieurs associations œuvrant dans le domaine de l'emploi, de l'insertion professionnelle, de la prévention et de l'accès aux droits.

Deux appels à projets ont permis de financer 44 588 € d'actions favorisant le lien social dans les quartiers prioritaires.

septembre

20 ans de la Maison de la Justice et du Droit (MJD)

Célébration des 20 ans de la MJD, structure de proximité facilitant l'accès aux droits pour les habitants de Grand Lac. Grand Lac est un financeur important de la MJD puisqu'elle met à disposition des moyens humains ainsi que les locaux.

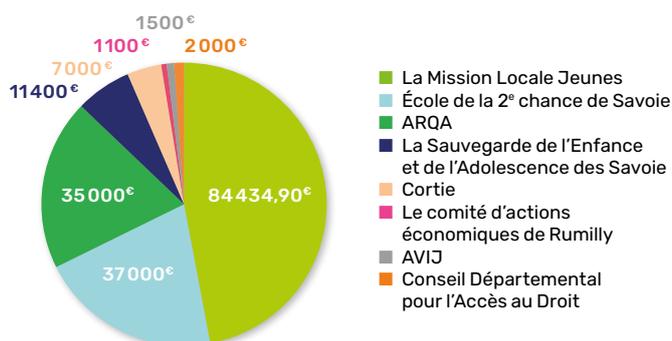
octobre

Cahier de Prescriptions Architecturales, Paysagères, Urbaines et Environnementales (CPAUPE)

Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain (PRU) du quartier des Hauts de Marlioz, le service a travaillé à l'élaboration d'un cahier de prescriptions architecturales, paysagères, urbaines et environnementales (CPAUPE) sur les futures constructions de logements. Ce cahier doit permettre une harmonisation des nouvelles constructions en termes de qualité architecturale, urbanistique, paysagère et environnementale. Des règles obligatoires sont détaillées notamment sur l'implantation dans la pente, le fonctionnement de la parcelle et les qualités environnementales des constructions. Des préconisations complètent ces règles pour accompagner les opérateurs vers une plus grande qualité des constructions.

Ce cahier a été élaboré en concertation avec les acteurs et les habitants, répondant à une demande forte du Conseil citoyen d'être associé aux questions architecturales. Cette concertation a permis de répondre à une demande forte des habitants et notamment du Conseil citoyen, d'être associé aux questions architecturales relatives aux futures constructions.

Temps
forts





226 325,67 €

de subventions versées
aux associations

3

quartiers en
politique de la ville

4 311

personnes
accueillies
à la MJD





03

Préservation et valorisation des ressources

En 2023, Grand Lac a poursuivi ses actions pour préserver et valoriser les ressources locales.

La gestion de l'eau potable, devenue intercommunale depuis 2017, assure une fourniture continue et de qualité à près de 48 000 abonnés, avec des améliorations constantes du réseau pour réduire les fuites et anticiper les besoins futurs. Parallèlement, le service d'assainissement traite les eaux usées de l'agglomération via un réseau étendu et des stations d'épuration, tout en collectant les eaux pluviales pour réduire le risque d'inondation. La compétence GEMAPI* se concentre sur la prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques, avec des projets de restauration écologique et de gestion des infrastructures hydrauliques.

La valorisation des déchets, compétence historique de Grand Lac, comprend la collecte des déchets ménagers, la gestion de cinq déchetteries et la sensibilisation à la gestion des déchets.

Eau potable	38
Assainissement	40
GEMAPI	42
Valorisation des déchets	44
Maîtrise d'ouvrage	46
Patrimoine et travaux	48

* Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

EAU POTABLE

Depuis 2017, la gestion de l'eau potable est une compétence intercommunale, assurant la fourniture continue d'une eau de qualité à 47 845 abonnés. En 2023, des efforts significatifs ont été déployés pour améliorer et optimiser le réseau, incluant des réparations, des renouvellements et des extensions, tout en anticipant les besoins futurs du territoire.

Au quotidien, les exploitants pilotent et gèrent la performance de **57 sources, 98 réservoirs, 43 stations de pompage, et 915 km de réseau**. En 2023, 220 fuites ont été réparées et 4,3 km de réseau et 382 branchements renouvelés. Ce travail contribue à l'économie de la ressource permettant la diminution des fuites sur les réseaux. En parallèle, le service assure un travail de fond pour anticiper les besoins futurs en vue de maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire.

Avec 23 agents mobilisés et un budget annuel de 6,77 M€ pour le fonctionnement et 8,51 M€ pour les investissements, le service se mobilise pour anticiper les besoins futurs en eau.



janvier

Intervention usine de Mémard

Une pièce hydraulique a cédé à l'usine de Mémard, interrompant temporairement la production d'eau à l'usine et le remplissage du réservoir de Corsuet. Une intervention d'urgence mobilisant un soudeur de l'entreprise Charquet, cinq agents de la SAUR et du matériel de Grand Chambéry a permis de rétablir le service. Sur les réseaux, les équipes de la SAUR et de Grand Lac ont travaillé pour rediriger l'eau et assurer la continuité de service grâce aux ressources des communes périphériques. Des rotations de deux camions-citernes ont été nécessaires pour éviter des manques d'eau.

Décision politique historique

Suite aux travaux du comité de pilotage et du conseil d'exploitation, le conseil communautaire a validé une nouvelle organisation du service des eaux, prévoyant un pilotage renforcé de l'exploitation des ouvrages et des réseaux d'eau potable et la fin des contrats de prestations. Une étude financière a démontré que, hors inflation, le coût de l'exploitation en régie est sensiblement inférieur à celui des contrats de prestation, tout en permettant une meilleure maîtrise. **Une campagne de recrutement a été lancée pour embaucher 20 personnes d'ici le 1^{er} janvier 2024.**

février

Création des nouveaux postes répondant à la nouvelle organisation.

Outre l'augmentation du nombre de fontainiers pour répondre à l'expansion du territoire en régie, le service eau potable se renforce et monte en compétences avec la création de trois nouvelles cellules :

- **Maintenance électromécanique**
Responsable du processus de l'usine de Mémard, cette cellule soutiendra également tous les exploitants en matière de télégestion, automatisme et électromécanique.
- **Métrologie, autocontrôle et qualité**
Cellule commune à l'eau et à l'assainissement, elle vise à mieux maîtriser la ressource tant qualitativement que quantitativement.

- **Reporting data et recherche et développement**
Également commune à l'eau et à l'assainissement, en charge de la validation et de la structuration des données, cette cellule est indispensable pour un pilotage optimal des services.

D'autres postes stratégiques complètent l'effectif sur les domaines suivants : préservation et valorisation des ressources en eaux, études patrimoniales, DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) et réhabilitation des ouvrages.

Au total, le service sera composé de 20 exploitants et 9,5 postes seront dédiés à la maîtrise d'ouvrage eau potable.

mai

Travaux de l'aqueduc souterrain Est

Démarrage des travaux de l'aqueduc souterrain Est avec la construction des deux réservoirs de Corsuet et d'une nouvelle station de pompage pour sécuriser l'alimentation en eau de la ville d'Aix-les-Bains, Brison-St-Innocent, Tresserve, Voglans ainsi que toutes les communes du Pied du Revard. La capacité de stockage passe de 2 000 à 6 000 m³.

septembre

Modélisation de réseau

Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour la modélisation hydraulique du réseau.

novembre

À la suite des travaux conjoints avec le CISALB*, **trois dossiers réglementaires ont abouti** et sont transmis au service de l'État : La Monderesse, La Meunaz et La Roche Saint-Alban.

décembre

Forage de Chautagne

Présentation de l'état d'avancement des études de forage de Chautagne aux collectivités voisines : les agglomérations de Grand Chambéry et Grand Annecy ainsi que les communautés de communes du Bugey Sud et Rumilly Terre de Savoie. Chacune de ces collectivités a désormais finalisé ses études, leur permettant de définir précisément leurs besoins en matière de ressources nouvelles.

Grand Lac pilote la coordination de la prochaine phase des études, avec pour objectif de chiffrer les travaux nécessaires.

* Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget



6,6 MILLIONS DE M³
d'eau potable distribués

915 km
de canalisations

220
fuites réparées



4,32 km
de réseau
renouvelés



0,66 km
d'extension
de réseau

72
branchements
plomb supprimés

297
jours en arrêté
sécheresse

ASSAINISSEMENT

Grand Lac collecte les eaux usées via 719 km de réseaux et 78 postes de refoulement et assure leur traitement dans les 19 stations d'épuration de l'agglomération, pour obtenir une eau acceptable par le milieu (le Rhône pour l'essentiel de nos stations d'épuration).

Grand Lac assure ainsi une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau, encadrant les rejets d'effluents non domestiques, réduisant les rejets d'eaux usées au milieu naturel.

Un entretien constant des réseaux et des équipements d'assainissement est réalisé avec, en 2023, 122 opérations d'hydrocurage des postes de refoulement, 1,5 km d'inspections vidéo, 67 km de canalisations d'eaux usées hydrocurées.

Les missions concernent aussi l'assainissement non collectif : 322 interventions, suivi de dossiers pour 31 nouvelles installations, et 34 en cours d'études et les EUND (eaux usées non domestiques) : 3 arrêtés d'autorisation et 2 conventions de déversement signés avec des industriels, 11 dossiers en cours d'instruction, 95 permis de construire instruits, 16 dossiers de pollution.

Le service a enfin émis 1 156 instructions d'urbanisme et réalisé 227 contrôles de branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales existants ou neufs.

Grand Lac réalise par ailleurs la collecte des eaux pluviales du territoire avec 563 km de réseaux et 25 bassins de rétention, participant ainsi à la réduction du risque d'inondation par ruissellement. L'entretien et le suivi sont assurés avec en 2023 1,1 km d'inspections vidéo et 554 heures de curage pour une évacuation de 161 tonnes de déchets permettant ainsi de redonner leur pleine capacité aux ouvrages.



Temps
forts

Entrelacs Saint-Girod

Desserte chef-lieu

En 2023, des travaux ont été lancés pour augmenter la desserte du chef-lieu de Saint-Girod par le réseau d'assainissement collectif. Ce projet, qui s'achèvera en 2024, vise à supprimer la station d'épuration existante et à raccorder les effluents au réseau de transport créé en 2020 entre les communes d'Entrelacs-Albens et Grésy-sur-Aix. Montant des travaux : 750 000 € HT.

Entrelacs-Albens

Mise en séparatif secteur Gare

Cette opération, visant à améliorer la qualité des eaux de la Deysse en réduisant les surverses du réseau unitaire par temps de pluie, a permis :

- la déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire,
- la gestion locale des eaux pluviales par infiltration directe dans le sous-sol,
- la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales de 80 ml en diamètre 400 mm et 135 ml en diamètre 250 mm,
- la réalisation d'attentes de branchement pour desservir les bâtiments existants (240 ml en diamètre 160 et 200 mm),
- la construction d'une tranchée d'infiltration de 270 m³,
- la réhabilitation des branchements d'eaux usées.

Montant des travaux : 320 000 € HT dont 48 500 € HT de subvention AERMC⁽¹⁾

Vions

Fin de contrat de DSP

Le contrat de délégation de service public de la commune de Vions a pris fin le 31 décembre 2022. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la société Veolia assure l'exploitation du réseau d'assainissement via un contrat de prestation de service d'un an. Le service assainissement de Grand Lac gère la station d'épuration en régie.

Territoire de Grand Lac

Étude UDEP⁽²⁾ Sud

En 2023, le service assainissement a finalisé une étude de faisabilité sur le devenir des stations d'épuration du sud du territoire. Quatre scénarios sont à l'étude pour déterminer les travaux nécessaires afin de garantir le traitement des eaux usées pour les quarante prochaines années, en tenant compte des futures évolutions réglementaires et des objectifs de neutralité énergétique.

Contrat de prestation de service

À compter du 31 décembre 2023, tous les contrats de prestation de service liés à l'exploitation des réseaux de collecte et de transport des eaux usées arrivent à échéance. Une consultation a été lancée pour l'exploitation de ces ouvrages à partir du 1^{er} janvier 2024. Après près de six mois de procédure et un marché de sourcing préalable, le groupement d'entreprises Veolia / SARP a été retenu pour une durée de deux ans renouvelable trois fois deux ans.

⁽¹⁾ Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

⁽²⁾ Usine de dépollution des eaux polluées



7,2 MILLIONS DE M³
d'eaux usées traitées
 sur les 19 stations d'épuration
 du territoire

95 %
 de la population raccordés
 à l'assainissement collectif,
 avec seulement 5 % ayant recours à
 l'assainissement non collectif

252 000 €

d'aides accordées

entre 2019 et 2023 aux propriétaires d'installations
 d'assainissement non collectif pour leur réhabilitation

6,7 M€^{HT}

Budget de fonctionnement

3,8 M€^{HT}

d'investissement

en 2023



ROBERT
AGUETTAZ

Vice-président
 en charge de la gestion
 de l'eau et de
 l'assainissement

2023 a vu le démarrage du projet de construction des réservoirs de Corsuet et le recrutement de 20 agents (dont un agent SAUR) en préparation de la régie, prévue pour le 1^{er} janvier 2024.

Des études concernant les systèmes d'assainissement nord du lac (Chautagne) et au sud du lac ont démontré un besoin de financement de plus de 120 millions d'euros sans subventions, ce qui soulève des interrogations sur le mode de financement. Autre constat, malgré le bon fonctionnement des infrastructures, des surverses d'eaux usées dans le lac persistent lors des événements intenses (montée du lac) qui saturent nos installations.

En attendant le déploiement complet de la régie, un marché de soutien à l'exploitation a été attribué à Veolia, après un processus de sourcing. Le nouveau service des eaux a été organisé avec une campagne de recrutement pour créer des unités de métrologie et qualité, de collecte et traitement des données et d'électromécanique.



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) de Grand Lac se concentre sur la prévention des risques d'inondation et la préservation des écosystèmes aquatiques. En 2023, les efforts ont inclus la restauration écologique de cours d'eau, la sensibilisation des usagers estivaux et la gestion des infrastructures hydrauliques.

La protection contre les inondations repose sur la gestion efficace des rivières pour garantir un bon écoulement des eaux, prévenir la formation d'embâcles et entretenir les ouvrages hydrauliques. Cela inclut également la création, la gestion et la surveillance des infrastructures de protection contre les inondations, comme les digues du Sierroz et les bassins d'écrêtement.

La protection de l'environnement (Gestion des Milieux Aquatiques - GEMA) a pour objectif l'atteinte du bon état des eaux à travers la restauration des cours d'eau et des zones humides, la lutte contre les plantes invasives et la revitalisation des roselières notamment par la baisse du niveau du lac. Ces actions contribuent à la préservation de l'environnement et à la biodiversité.

Grand Lac exerce la compétence GEMAPI sur trois bassins versants via des structures dédiées :

- le bassin versant du lac du Bourget, géré par le CISALB*,
- le bassin versant du Rhône, géré par le Syndicat du Haut Rhône (SHR),
- le bassin versant du Chéran, géré par le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC).

Temps
forts

Restauration écologique du Tillet

L'ouvrage de dérivation a été retravaillé pour maintenir un écoulement plus important dans le lit naturel. Le Tillet s'écoulait en buse sous l'anneau d'athlétisme, il a été remis à ciel ouvert. Les espaces de circulation n'ont pas été touchés. Seul le cheminement piéton (perméable) a été pris sur l'enrobé en place donc au global une réduction des surfaces imperméables.



Sensibilisation estivale milieux naturels

Depuis 2018, le CISALB et le CEN Savoie collaborent pour des campagnes estivales de sensibilisation et de surveillance des usagers du lac et du canal de Savières.



Restauration du bois humide des Bauches / Brison-Saint-Innocent

Débusage du Nant Bachet et régulation de son écoulement pour accroître le temps de séjour de l'eau dans la zone humide.

* Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget



537 000 €

budget de
fonctionnement

864 000 €

en investissement

6,6 km

de rivières entretenus
sur 11 cours d'eau



**JEAN-FRANÇOIS
BRAISSAND**

Vice-président
en charge de la
GEMAPI

« En 2023, la compétence GEMAPI, qui est la seule à être organisée selon une logique hydrographique et non selon le périmètre administratif de l'agglomération, a mené des actions significatives pour la biodiversité et la réduction des risques d'inondation avec la restauration écologique du Tillet à Aix-les-Bains, la restauration de la zone humide des Bauches à Brison-Saint-Innocent et le lancement de travaux sur le tronçon de la Leysse en aval. À noter également, des panneaux informatifs de « prévention risque inondation » ont été déployés sur les bords du lac et la silhouette Lamartine a été implantée comme repère de crue sur le cap des Sésélet. » »

VALORISATION DES DÉCHETS

Historiquement, la gestion des déchets est l'une des premières compétences de Grand Lac. Elle inclut la collecte des déchets ménagers, la gestion des cinq déchetteries du territoire et la sensibilisation des habitants à une bonne gestion des déchets.

Représentant la plus grande part du budget principal avec 10,7 M€, ce service est principalement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), facturée aux propriétaires immobiliers, ainsi que par les contributions des éco-organismes liées aux tonnages triés et valorisés.

La collecte

41 agents sont mobilisés pour collecter les déchets sur l'ensemble du territoire, équipés de sept camions-bennes, dix camions-grues et quatre véhicules d'entretien. La modernisation continue du service comprend l'installation progressive de conteneurs semi-enterrés (CSE) de grand volume : en 2023, 48 points ont été finalisés dans le cadre d'un programme d'équipement qui doit s'achever en 2024. Ces CSE facilitent le tri et diminuent les tonnages incinérés tout en améliorant l'environnement des points de collecte.

Tous les emballages et tous les papiers se trient.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les nouvelles consignes de tri acceptent tous les emballages et papiers, augmentant le tri de 6 % et réduisant les ordures ménagères de 7 %. Les efforts des habitants sont réels dans la réduction des déchets.

Mise en œuvre du schéma directeur de gestion des biodéchets

Le schéma directeur de gestion des biodéchets, approuvé par l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes en 2021, est mis en œuvre de 2022 à 2025 sur le territoire de Grand Lac. Avec l'obligation de tri à la source des biodéchets entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2024, Grand Lac propose des solutions à tous les habitants pour transformer leurs déchets alimentaires en compost.

Collecte séparée

Pour les ménages en appartement sans possibilité de composter, Grand Lac déploie une collecte par le biais de bornes à compost. En 2023, en plus des communes déjà équipées (Grésy-sur-Aix, Entrelacs, La Biolle, Drumettaz-Clarafond, Méry, Mouxy, Brison Saint-Innocent), Grand Lac a installé des bornes à compost dans cinq nouvelles communes (Tresserve, Viviers-du-Lac, Voglans, Le Bourget-du-Lac et Bourdeau). La commune d'Aix-les-Bains sera concernée en 2024-2025.

Campagne de communication

Une importante communication a été réalisée en 2023 sur les communes concernées et une campagne de porte-à-porte a notamment été réalisée auprès de l'ensemble des foyers. 60 % des 5560 logements sollicités ont été rencontrés :

- **En habitat collectif** : annonce du démarrage de la collecte des déchets alimentaires et des consignes de tri, 858 kits de tri distribués ;
- **En maison** : annonce des campagnes de distributions de composteurs dans les communes et des consignes de tri.

Compostage

Pour les ménages en maison avec jardin, Grand Lac encourage le compostage individuel qui permet de valoriser ses biodéchets à domicile en compost, bénéfique pour les plantations. La mise à disposition de composteurs, gratuite depuis juillet 2022, a redynamisé la distribution. 554 composteurs individuels ont été distribués sur les cinq communes concernées par la campagne de communication. Sur tout le territoire, en 2023, 1114 composteurs ont été distribués, c'est trois fois plus qu'en 2022.

Économie circulaire

Diverses initiatives autour de l'économie circulaire ont été mises en place :

- collecte de jeux et jouets dans huit écoles, sensibilisant 1131 élèves et leurs familles. 544,80 kg de jeux et jouets collectés ont été remis en état dans l'atelier solidaire de Jeu Change par des personnes des Chantiers Valoristes et revendus à la boutique éphémère, ouverte sur Aix-les-Bains du 15 septembre au 23 décembre 2023,
- fabrication d'une pergola en skis de rebut par Skitech pour protéger les agents d'accueil du soleil estival à la déchetterie de Grésy-sur-Aix,
- collecte de lattes de lit pour fabriquer des composteurs via Enfin! Réemploi.
- réorganisation de la recyclerie des Chantiers Valoristes pour augmenter les ventes et les flux d'objets réemployés.





48 kg / habitants / an
de déchets recyclables

42 kg / habitants / an
de verre recyclé

17 kg / habitants / an
de déchets alimentaires
transformés en compost

575 points en
conteneurs
semi-enterrés sur
tout le territoire
dont 105 à Aix-les-Bains

18 227 tonnes
déposées et valorisées
dans les cinq déchetteries du territoire

272 300 entrées
en déchetteries

10,7 M€
de budget



**JEAN-MARC
DRIVET**

Vice-président
en charge
de la valorisation
des déchets et de
l'économie circulaire

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la loi AGEC (Anti Gaspillage et Économie Circulaire) impose le tri à la source de tous les papiers et emballages plastiques, collectés dans le bac jaune. Pour faciliter ce tri, nous avons poursuivi notre déploiement des points d'apport volontaire dans les communes, pour la collecte du verre, des emballages et des papiers associés à ceux des ordures ménagères.

La loi exige aussi des solutions pour les déchets alimentaires, séparés des ordures ménagères. Conformément à notre schéma de déploiement, nous avons proposé aux habitants des 27 communes de Grand Lac des composteurs pour les maisons individuelles et des bornes à compost pour les zones de logements collectifs. La ville d'Aix-les-Bains sera concernée en 2024 et 2025.

Enfin, nous continuons à sensibiliser les habitants et à soutenir les initiatives pour une économie circulaire, visant à réduire les déchets à la source.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

MAITRISE D'OUVRAGE

Jusqu'à fin février 2023, le service maîtrise d'ouvrage de Grand Lac assurait la mise en œuvre et le suivi technique des principaux projets d'investissement dans tous ses domaines de compétence.

Cela incluait le choix des maîtres d'œuvre et des entreprises, le contrôle du bon déroulement des travaux, ainsi que le suivi administratif, réglementaire, comptable et budgétaire des projets. Ce service était composé de deux agents à temps plein jusqu'à cette même date.

À partir de mars 2023, une réorganisation de la collectivité a conduit au transfert des opérations d'investissement à la cellule Voirie et Réseaux Divers (VRD), déjà responsable des travaux de réseaux. En conséquence, seuls un technicien à mi-temps et son adjointe à 40% de temps de travail de son temps ont été maintenus dans le service pour achever les opérations déjà engagées.

janvier à mars

Aménagement de la Voie Verte Sud (Viviers-du-Lac / Voglans)

Un projet de mobilité douce a été lancé dans le secteur sud du lac, entre les communes de Méry, Viviers-du-Lac et Voglans. Ce projet, nommé «aménagement sud du lac», a permis la création des deux premiers tronçons de liaisons douces entre le bourg de Viviers-du-Lac et la RD 1201, connectant le parc d'activité d'Hexapole (Méry, Viviers-du-Lac) à celui de Technolac (Le Bourget-du-Lac).



juin à décembre

Réhabilitation d'un bâtiment au belvédère de la Chambotte

Après les travaux de gros œuvre réalisés en 2020 pour stopper la dégradation du bâtiment, des opérations de second œuvre (chauffage, sanitaires, électricité, cloisons, peintures, façades) ont été engagées pour créer un local pour l'Office de Tourisme Intercommunal, une salle de réunion/conférence/spectacle et deux logements.



septembre à décembre

Espace de la « Croix Verte » au Bourget-du-Lac

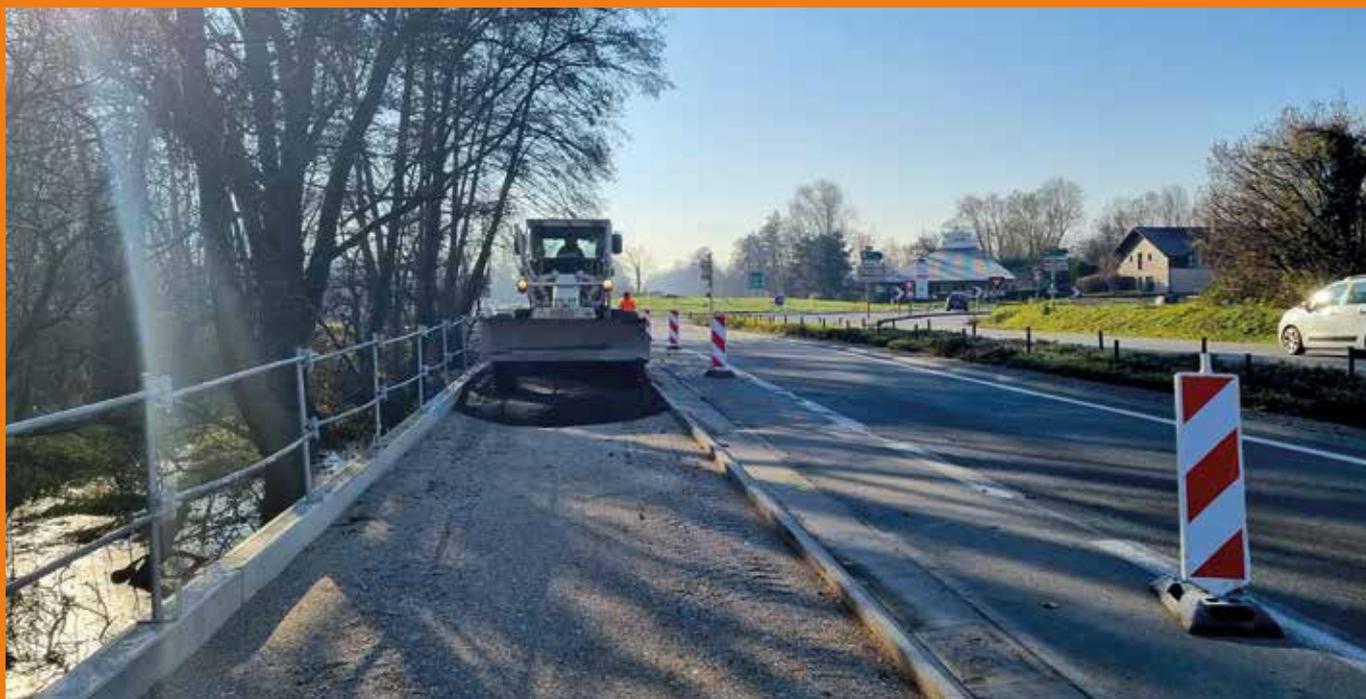
Suite à l'abandon du projet précédent, une nouvelle mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un espace naturel et touristique a été engagée. Ce projet est stratégique en raison des contraintes environnementales (zone humide, espace biotope, site classé château Thomas II), des enjeux touristiques (proximité avec la plage, activités commerciales) et des contraintes de mobilité.

janvier à décembre

Étude pour l'aménagement d'un tronçon de la Véloroute des 5 lacs (Entrelacs / Grésy-sur-Aix)

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Véloroute des 5 lacs (reliant les lacs Léman, d'Annecy, du Bourget, d'Aiguebelette et de Paladru), Grand Lac a engagé une étude au stade PRO pour la réalisation d'un tronçon de 10 km entre Entrelacs (commune d'Albens) et Grésy-sur-Aix. Cette étude a été menée initialement en tant que maître d'ouvrage, puis en tant que facilitateur auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes, cette dernière ayant pris en charge la maîtrise d'ouvrage.

Temps
forts



± 100
réunions
de chantier

5,5 M€
de travaux et d'études

1 agent
à mi-temps

1 agent
à 40% de temps
de travail



PATRIMOINE ET TRAVAUX

À la fin de l'année 2022, le périmètre d'intervention du service patrimoine a été réorganisé, s'intégrant désormais au pôle préservation et valorisation des ressources de Grand Lac.

Le service patrimoine et travaux est principalement en charge de l'entretien et du bon fonctionnement des sites, des équipements et des bâtiments de Grand Lac, ainsi que de la gestion des chantiers de construction et d'aménagement. Il intervient largement en prestation pour d'autres services de Grand Lac, comme les services tourisme, mobilité, eau, assainissement, et valorisation des déchets, en coordonnant et optimisant les interventions, notamment pour l'entretien des espaces verts.



En 2023, le service a disposé d'un budget de fonctionnement de 908 000 €, couvrant des compétences telles que l'accueil des gens du voyage, la maintenance et l'entretien des bureaux et du site Lepic et l'exploitation des zones d'activité.

Le budget d'investissement s'est élevé à 1,47 M€.

L'équipe était composée de sept agents, avec le soutien de quatre saisonniers en été pour assurer l'entretien des sites touristiques des bords du lac (gestion des poubelles, toilettes et déchets abandonnés).

Temps
forts

Réalisation d'un abri vélos

pour encourager les déplacements domicile-travail en mode doux des agents de Grand Lac.

Mise en service de l'aire de lavage du site Lepic

pour le nettoyage des véhicules de collecte des déchets, en mutualisation avec les services techniques de la ville d'Aix-les-Bains.

Travaux de restructuration des espaces du bâtiment Lepic

pour permettre le déménagement et l'accueil des agents du CIAS en fin d'année 2023 et tout début 2024.

Aménagement de vestiaires

pour accueillir les agents du service des eaux au 1^{er} janvier 2024, date de reprise en régie du service.



908 000 €
budget de fonctionnement

148
bâtiments suivis
et entretenus

427
caravanes de
gens du voyage
accueillies sur l'aire de
grand passage

1,4 M€
budget d'investissement

80
sites d'espaces
verts entretenus

7
agents
permanents

4
agents
saisonniers
en été



**YVES
MERCIER**

Vice-président
en charge de la
commande publique,
des travaux, du patrimoine
intercommunal et
des gens du voyage

« En 2023, la maîtrise d'ouvrage de la collectivité a piloté plusieurs projets d'infrastructures importants. Parmi ceux-ci, l'aménagement des bureaux du CIAS boulevard Lepic et l'installation d'une aire de lavage pour les camions de collecte des déchets. La toiture de deux gymnases de la Halle des sports de Marlioz a été renouvelée, et les actions d'économie d'énergie ont été poursuivies.

En préparation pour les années à venir, le renouvellement de la toiture du gymnase de Garibaldi et l'aménagement de l'espace naturel de la « Croix Verte » au Bourget-du-Lac, prévu pour 2024, ont été planifiés. Tous ces projets tiennent compte des enjeux financiers et environnementaux. »



EHPAD des Fontanettes à Chindrieux

04

CIAS

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) de Grand Lac incarne un pilier essentiel de soutien aux personnes âgées et handicapées, offrant une palette diversifiée de services pour favoriser leur maintien à domicile et améliorer leur qualité de vie.

À travers ses multiples entités telles que le SAAD, le SSIAD, Accord'Âge, le service de portage des repas, la Téléassistance, ainsi que les EHPAD des Grillons et des Fontanettes et la résidence autonomie L'Orée du Bois, le CIAS assure une prise en charge complète et intégrée.

Ces services variés s'articulent autour d'une mission commune : préserver l'autonomie, soutenir socialement et médicalement et enrichir la vie quotidienne des bénéficiaires. En renforçant les liens communautaires, en offrant des soins adaptés et en encourageant la participation à des activités sociales et culturelles, le CIAS de Grand Lac se positionne comme un acteur clé dans le bien-être et le maintien de la dignité des personnes vulnérables sur son territoire.

Le SAAD	52
Le SSIAD	54
Accord'Âge	56
Portage des repas et téléassistance	58
EHPAD	60
Résidence L'Orée du Bois	62

SAAD

Service d'aide et d'accompagnement à domicile

Le SAAD accompagne environ 600 bénéficiaires, principalement des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou porteuses d'un handicap, résidant dans les communes de Grand Lac (à l'exception d'Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours, desservies par l'association ADMR* via une convention).

Le service joue un rôle crucial en respectant le choix de vie des personnes accompagnées, en évitant ou retardant leur entrée en établissement et en facilitant le maintien à domicile dans leur cadre de vie habituel, et ce, dans les meilleures conditions possibles.

Ses missions :

- aider dans les gestes de la vie quotidienne,
- favoriser le bien-être en améliorant les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité au domicile,
- lutter contre l'isolement,
- soutenir les aidants à domicile.



Le SAAD est principalement financé par le Département de la Savoie, avec des recettes s'élevant à 2 549 895 € pour 2023. Grand Lac finance le solde, soit 485 600 € en 2023, représentant 19 % du budget.

L'activité du SAAD fluctue en fonction de la gestion des ressources humaines. En 2023, le recrutement a été particulièrement important, notamment grâce à la levée de l'obligation vaccinale, permettant ainsi d'augmenter l'activité du service et de mieux répondre à ses missions.

Cette année, 35 agents ont été recrutés, dont 9 saisonniers, contribuant à une hausse de 7 121 heures d'intervention par rapport à 2022.

Temps
forts

Projet Répit 3A

Ce projet, financé par le Département de Savoie, continue de soutenir les aidants et les personnes aidées en leur offrant un répit au sein de l'EHPAD des Grillons et à la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aix-les-Bains les jeudis après-midi.

Signature de la CPOM

Une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens.

Déménagement

Installation au 1500 boulevard Lepic.



*Aide à Domicile en Milieu Rural



678
personnes aidées

4 secteurs

120
agents

soit le plus grand service de Grand Lac et de son CIAS (7,98 ETP* administratif et 61,76 ETP d'intervention pour un total de 69,74 ETP)

* Équivalent Temps Plein

127 208 km parcourus

70 437 heures effectuées
au service des bénéficiaires



98%

de bénéficiaires satisfaits

(+ 2 % par rapport à 2022) : près de 170 bénéficiaires interrogés ont ainsi plébiscité les aides à domicile pour leur amabilité, leur discrétion, leur ponctualité et la confiance qu'ils leur accordent

SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) a pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, ainsi que des adultes de moins de 60 ans handicapés et/ou atteints de troubles cognitifs.

En plus des soins, il propose un dispositif d'accompagnement spécifique via l'Équipe Mobile Spécialisée Alzheimer (ESA).



Les personnes prises en charge par le SSIAD présentent souvent des pathologies complexes et un degré de dépendance élevé.

Souvent isolées, elles sont aidées sur prescription médicale et les soins sont intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

En plus des soins médicaux, le SSIAD a également un rôle de maintien du lien social, de veille et d'alerte quant à l'évolution des situations à domicile. Dans le cadre de son suivi, le service est intégré au Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD), en lien avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS offrant une coordination étroite interservices sur la commune d'Aix-les-Bains pour nos bénéficiaires communs.

Le SSIAD dispose de 125 places et intervient sur l'ensemble du territoire de Grand Lac, sauf les communes d'Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours, desservies par l'ADMR. Parmi ces 125 places, dix sont dédiées à l'Équipe Mobile Spécialisée Alzheimer (ESA), qui intervient sur toutes les communes de Grand Lac, ainsi que sur les cantons du Châtelard et de La Motte-Servolex.

Le service compte 39 agents (équivalents à 32 temps plein), avec un budget de fonctionnement de 2 millions d'euros en 2023.

avril

Recrutement de Mme Stéphanie Verlynde au poste d'infirmière coordinatrice pour le secteur d'Aix-les-Bains (hors Chautagne), après une vacance de poste de six mois.

à partir de juillet

Mise en place de séances mensuelles de co-développement pour accompagner l'équipe suite au changement d'encadrement et à la période de vacance de poste.

septembre

Mise en place d'un comité de pilotage pour la certification à venir, avec des réunions mensuelles en vue du renouvellement d'autorisation.

octobre > décembre

Préparation du déménagement dans les nouveaux locaux de Grand Lac. Départ de deux agents de l'ESA pour cause de retraite et recrutement de leurs remplaçants.

décembre

Déménagement du CIAS dans les locaux de Grand Lac, avec une amélioration notable de la qualité de vie au travail pour les équipes du SSIAD. Les nouveaux locaux offrent un parking facilité pour les véhicules professionnels, des vestiaires avec douches, un circuit de gestion du linge adapté, des locaux agréables et accueillants et une proximité des services supports, notamment les ressources humaines, facilitant les échanges avec les agents de terrain.



Temps
forts



170

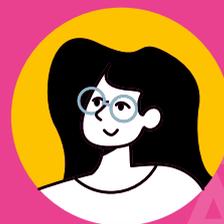
bénéficiaires
pris en charge

213 000

km parcourus

30 700

journées réalisées



4

agents recrutés

ACCORD'ÂGE

Sur notre territoire, la moitié des personnes de plus de 80 ans vivent seules à domicile. La solitude et l'isolement social ressentis par une part importante de nos aînés ont un impact fort sur leur santé, tant physique que psychique.

Le service Accord'Âge s'adresse à ce public en leur proposant une palette d'activités adaptées à leurs attentes et capacités physiques pour les aider à renouer des relations sociales : groupes d'animation, visites de bénévoles, projets partenariaux.

En 2023, pour renforcer son développement, Accord'Âge a établi un partenariat avec France Bénévolat Savoie, qui promeut le bénévolat et oriente les candidats en fonction de leurs centres d'intérêt. Pour accompagner ses bénévoles, Accord'Âge a organisé cinq séances d'analyse de la pratique, animées par une psychologue.



Malgré une tentative de créer un septième groupe d'animation dans le secteur de Drumettaz-Mouxy-Pugny, les désengagements des aînés, principalement pour raisons de santé, n'ont pas permis de le pérenniser. Toutefois, pour le plus grand plaisir des autres groupes d'animation, le service a renouvelé ses animations et sorties et co-organisé de nombreux projets partenariaux avec des EHPAD, des CCAS⁽¹⁾, des associations d'éducation populaire et des établissements d'enseignement.

Le service a également développé un nouvel axe de travail : la prévention santé des seniors. En 2023, il a mis en place cinq ateliers ou conférences dans cinq communes du territoire, en mobilisant les communes, les clubs d'aînés et des associations régionales spécialisées.

L'équipe est composée de 2,5 ETP⁽²⁾ d'animatrices, d'un temps partiel d'assistante et de chauffeurs.

Son budget de fonctionnement est stable d'une année sur l'autre, 230 000 € en 2023.

(1) Centre Communal d'Action Sociale

(2) Équivalents temps plein

mars

Une conférence a été organisée à Ruffieux sur le thème de la prévention des arnaques et des vols en partenariat avec la Gendarmerie nationale.

Les habitants de Pugny-Chatenod ont pu assister à un atelier sur l'équilibre et la prévention des chutes organisé et animé par un prestataire spécialisé.



juin

Rencontre en chansons co-organisée à Grésy-sur-Aix avec le Conservatoire de musique d'Aix-les-Bains. Les enfants du centre de loisirs de l'Association de Communes Enfance Jeunesse ont accueilli les aînés des établissements du territoire. Ensemble, ils ont chanté un répertoire varié et joyeux, accompagnés par de jeunes pianistes du conservatoire.

octobre

Co-organisation du Mois Bleu avec six établissements, huit communes et deux bibliothèques. Une quarantaine d'activités au programme : cirque, théâtre, danse, musique, art thérapie, gym douce, défilé de mode pour tous les âges, échanges intergénérationnels avec une école primaire sur la vie des écoliers d'antan.

mars > novembre

Deux après-midis contes ont été organisées à L'Orée du bois avec des partenariats différents. La première après-midi a été préparée avec des bénévoles d'Accord'Âge et de la MJC d'Aix-les-Bains qui ont conté des histoires du bout de monde. Fort de ce succès, une deuxième après-midi a été conçue avec l'établissement d'enseignement La Ribambelle et la résidence autonomie L'Orée du Bois. Les jeunes élèves, les aînés de L'Orée du Bois et d'Accord'Âge ont préparé et se sont contés à tour de rôle de belles histoires de Noël, puis ont partagé un goûter bien mérité.



230 000 €
budget de
fonctionnement

2,5
équivalents
temps plein

92
aînés résidant
sur 13 communes du territoire,
ont été accompagnés tout au long
de l'année par le service

44
bénévoles
de 7 communes différentes
se sont engagés auprès d'eux,
dont 8 nouveaux bénévoles

PORTAGE DES REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

Téléassistance et portage de repas sont deux services qui accompagnent des aînés en perte d'autonomie pour qu'ils puissent demeurer chez eux plus longtemps.

Outre des repas équilibrés et variés, la livraison des repas est l'occasion d'échanges avec les chauffeurs et d'une alerte en cas de souci constaté. Une veille précieuse pour les aînés isolés. Il en est de même pour la téléassistance qui participe à la sécurisation du bénéficiaire en mobilisant proches ou services de secours en cas d'alerte.

Avec cinq tournées journalières, le service de portage de repas dessert 360 personnes réparties sur 21 communes.

L'augmentation des livraisons dans les zones périphériques d'Aix-les-Bains et de la Chautagne a compensé la légère baisse constatée dans d'autres secteurs, menant à une hausse générale de 5% du nombre d'usagers et de repas par rapport à 2022. Une enquête de satisfaction, des tests de repas par l'équipe et des réunions trimestrielles avec les cuisines prestataires ont permis des retours réguliers sur la qualité des repas, permettant des ajustements comme la cuisson des légumes, la diversification des recettes et la modification du pain.

À l'issue d'un marché public, un nouveau prestataire de téléassistance intervient depuis le 1^{er} janvier 2023, offrant des services de qualité tant pour les installations que pour les interventions de la plateforme d'écoute. Les retours des familles des bénéficiaires confirment cette amélioration. Servant 644 usagers sur 29 communes, le service a enregistré une croissance de 19% de son public par rapport à 2022, avec une majorité de bénéficiaires féminins (78%) et une moyenne d'âge de 85 ans.

L'équipe se compose de deux agents administratifs, cinq chauffeurs permanents et des chauffeurs remplaçants réguliers. Le budget du portage de repas a atteint 694 000 € en 2023, en hausse de 11% en raison de l'inflation des prix alimentaires et de l'énergie. Cependant, le déficit n'est que de 8% grâce à une optimisation des charges sociales. Le budget de la téléassistance, de 119 000 €, a également augmenté de 15%, avec un excédent de 38% en 2023 grâce à une forte activité et des tarifs plus compétitifs du nouveau prestataire.



Temps forts

janvier / février

Mise en place du nouveau marché de téléassistance avec la désinstallation et réinstallation des équipements par Vitaris pour plus de 500 bénéficiaires. La téléassistance mobile (hors domicile) commence à connaître un certain succès parmi les nouvelles options.

juin

Réception du dernier véhicule frigorifique après de longs mois d'attente en raison des perturbations du marché automobile post-COVID, remplaçant un utilitaire d'occasion moins adapté.

septembre

Mise en œuvre d'une nouvelle grille tarifaire pour le portage de repas, avec quatre niveaux selon le revenu fiscal de référence et le nombre de parts fiscales. Cette grille a permis de réduire légèrement les tarifs pour les bénéficiaires les plus modestes et de les augmenter un peu pour les ménages plus aisés.

novembre

93% des usagers se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits lors de l'enquête annuelle. La qualité relationnelle des chauffeurs et de l'équipe administrative est particulièrement appréciée. Les résultats ont été analysés avec les cuisines prestataires et un document répondant aux principales questions des bénéficiaires a été distribué.



694 000 €

budget du
portage des repas

119 000 €

budget de
la téléassistance

7
agents
permanents



406

appels traités

par la plateforme de téléassistance et ayant généré une intervention au domicile : **95 hospitalisations** et **203 mobilisations** des proches ou des services de secours avec maintien à domicile. Les autres appels concernent principalement une assistance à la vie quotidienne donnée par téléphone ou la mise en lien avec le médecin de permanence

45 800

repas ont été livrés

auprès de 360 bénéficiaires résidant sur 21 communes.

Un menu régional est proposé chaque semaine par l'APEI*, offrant un tour de France de certaines spécialités culinaires

* l'Association des Parents et amis d'Enfants Inadaptés

49%

des produits cuisinés

par Leztroy Savoy* sont issus de l'agriculture biologique, et 91% sont achetés sur le secteur rhônalpin

* la cuisine centrale qui prépare les repas

EHPAD* DES GRILLONS ET DES FONTANETTES

Les EHPAD, maisons de retraite médicalisées, s'adressent à des personnes âgées de plus de 60 ans ayant besoin de soutien et de soins quotidiens.

Les EHPAD des Fontanettes à Chindrieux et des Grillons à Aix-les-Bains assurent :

- l'hébergement et la restauration avec des repas conçus pour être à la fois plaisants gustativement et pour prévenir la dénutrition,
- les soins avec une prise en charge par un personnel soignant qualifié,
- le soutien psychologique et l'animation avec des activités physiques, thérapeutiques et récréatives pour améliorer le bien-être des résidents.



Au-delà du soin, le personnel s'efforce d'accompagner les résidents avec bienveillance, en proposant des activités qui favorisent les relations sociales et le partage.

L'EHPAD des Grillons peut accueillir 87 résidents répartis en trois unités, dont une Unité de Vie Protégée (18 lits pour personnes atteintes de troubles de type Alzheimer). En 2022, le budget de fonctionnement s'élevait à 5,6 M€, avec un effectif de 62,9 équivalents temps plein.

Les Fontanettes disposent de 18 places, dont 16 pour des hébergements permanents, une place pour un hébergement temporaire et un accueil de jour (autorisation d'accueil de jour arrêtée au 31 décembre 2023). En 2023, le budget de fonctionnement était de 1,36 M€, avec 16 équivalents temps plein.

L'hébergement temporaire, une solution en sortie d'hospitalisation et/ou de répit pour les aidants, a permis d'accueillir trois personnes aux Grillons (deux chambres d'hébergement temporaire immobilisées pendant les travaux de rénovation) et huit personnes aux Fontanettes.

février

Début des travaux de rénovation de 17 chambres à l'EHPAD des Grillons et arrivée de Mme Agnès Baty, agent administrative à mi-temps aux Fontanettes.

mars

Nouvelle direction à l'EHPAD des Grillons avec l'arrivée de Mme Christelle Scaparone comme infirmière coordinatrice et Coralie Muller comme directrice.

Lancement de la première phase du schéma directeur immobilier de l'EHPAD des Grillons permettant un état des lieux et des problématiques du bâtiment existant pour envisager une adéquation architecturale avec les besoins d'accompagnement des résidents de la structure.

avril

Inauguration de la cuisine partagée de l'EHPAD des Grillons, lauréate d'un appel à candidature de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie en 2022. Ce nouveau tiers lieu permet d'organiser des ateliers culinaires avec divers partenaires tel que le département de la Savoie, APEI, MJC Aix-les-Bains, CCAS Aix-les-Bains, Planet'Jeunes.

Affichage du permis de construire à l'EHPAD des Fontanettes pour un projet d'extension de quatre places et de rénovation du bâtiment, avec début des travaux prévu pour février 2024.

juin

Début des travaux d'installation de la climatisation dans les espaces communs des Grillons et mise en place de projets personnalisés, chaque agent devenant référent pour un résident.

juillet

Présence régulière d'une psychologue une fois par semaine pour évaluer les résidents et soutenir les aidants, tout en aidant à la mise en place des projets personnalisés.

septembre

Mise en place de la dotation globale de soins aux Grillons pour favoriser le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux.

Temps
forts

*Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



L'EHPAD DES GRILLONS

87
résidents

62,9
agents
(équivalents
temps plein)

5,6 M€
budget de
fonctionnement

92
ans
Âge moyen des résidents,
en augmentation

L'EHPAD DES FONTANETTES

18
résidents

16
agents
(équivalents
temps plein)

1,3 M€
budget de
fonctionnement

86
ans
Âge moyen des résidents,
en augmentation



**DANIÈLE
BEAUX-SPEYSER**

Vice-présidente
en charge
des solidarités

« L'année 2023 a vu avancer le projet de d'agrandissement et de rénovation énergétique et thermique de l'EHPAD «Les Fontanettes» à Chindrieux. En effet, co-piloté par le CIAS Grand Lac et le bailleur social Cristal Habitat, il va permettre la création de quatre nouvelles places d'hébergement, des espaces entièrement repensés pour être efficaces et une innovation avec la géothermie pour le chauffage de l'établissement. Ces travaux, au-delà du fait d'augmenter la capacité d'accueil, amélioreront le bien-être des résidents, seront plus fonctionnels pour le personnel. Ils devraient se dérouler sur l'année 2024, pour une réception au premier trimestre 2025. »

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE L'ORÉE DU BOIS

L'Orée du Bois, unique résidence autonomie du bassin aixois, offre un cadre de vie convivial et sécurisé aux personnes âgées.

Elle propose 77 studios de 33 m², avec possibilité de logement pour les couples.

Située sur les premières hauteurs d'Aix-les-Bains, la résidence bénéficie d'un accès facile au centre-ville, que ce soit à pied ou en bus.

L'Orée du Bois accueille des locataires présentant divers degrés d'autonomie. Contrairement aux EHPAD, la résidence ne dispose pas de services de soins internes, mais le SSIAD du CIAS intervient au sein de la structure pour répondre aux besoins de santé. L'équipe est également formée pour repérer les besoins des résidents et les accompagner, ainsi que leurs proches, dans les démarches d'entrée en EHPAD.

Les activités offertes ont pour vocation de participer au « bien vieillir » en maintenant l'autonomie et les capacités des résidents, tout en luttant contre l'isolement. Les résidents peuvent participer à diverses activités de détente et de bien-être, telles que la gymnastique adaptée, les ateliers mémoire, les ateliers manuels et artistiques, les jeux, ainsi que l'art floral. Les sorties incluent des séances de cinéma une fois par mois et des repas au restaurant également une fois par mois.

Les jeux intergénérationnels, organisés en partenariat avec La Ribambelle* et animés par la LudothAix, permettent de créer des liens entre les jeunes et les résidents.

Les groupes de parole, qui se tiennent une fois par mois, abordent des thématiques choisies par les résidents, comme le vivre ensemble, la solitude ou encore l'angoisse.

Le **Petit Journal de L'Orée**, publié trimestriellement, résume les moments forts de la résidence, incluant les activités, les sorties et les nouveaux arrivants. Enfin, en 2023, 38 résidents ont profité d'un voyage sénior d'une semaine à Martignes.

L'Orée du Bois se distingue par la qualité de son accueil et des tarifs abordables, ce qui en fait une résidence particulièrement attractive en Savoie.

ZOOM travaux



Réfection des peintures et changement des faux plafonds dans le salon et la salle à manger. Les lustres ont été remplacés par des panneaux LED pour économiser de l'énergie.



Achat de nouveaux fauteuils pour rendre les espaces collectifs plus chaleureux et confortables.

* Dispositif institutionnel thérapeutique éducatif et pédagogique

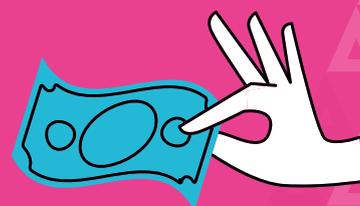


1,3 M€
budget de
fonctionnement

100 %
de taux de remplissage

12
agents

77
logements
de 33 m²



652,60 €
par mois de loyer,
charges comprises



- 8 départs**
- 1 décès**
- 5 entrées en EHPAD**
- 1 sortie** pour rapprochement familial
- 1 sortie** pour un autre logement

**8 entrées, 8 domiciliés sur le territoire Grand Lac.
Plus de 150 personnes sur liste d'attente.**



05

Ressources



**JEAN-CLAUDE
LOISEAU**

Vice-Président à
l'administration générale,
la modernisation et
l'évaluation des services
et politiques publiques
et aux relations avec les
collectivités territoriales

« En 2023, le service juridique et des assemblées et le service de pilotage, innovation et relations usagers, continuent d'évoluer et de se structurer pour accompagner les élus et les services dans leurs projets.

Devant la judiciarisation de la société, nous devons renforcer nos moyens et nos procédures afin d'assurer la sécurité juridique de notre collectivité. Face à un univers administratif et réglementaire de plus en plus complexe et à des besoins des habitants qui évoluent, nous poursuivons le travail d'une meilleure aide à la décision et d'outils d'évaluation de nos politiques publiques. C'est dans cet état d'esprit que nous travaillons. »

Finances	66
Des femmes et des hommes dans l'action //	68
Quelle politique RH pour les années à venir ?	70
Commande Publique et assurances	72
Juridique et Assemblées	74
Communication	76
Les Relais Grand Lac	78
Procédures contractuelles et recherche de subventions	80
Pilotage de la performance	82
Systèmes d'information	84

FINANCES

En 2023, la hausse des tarifs des prestations et de l'énergie, la remontée des taux financiers et les difficultés de recrutement ont créé un contexte financier tendu.

Les budgets ont été serrés et leur exécution complexe.

Cependant, l'intercommunalité a bénéficié d'une revalorisation de 7,1% des bases fiscales et de financements accrus grâce aux nouvelles enveloppes de TVA, remplaçant l'ancienne taxe d'habitation et la CVAE (Contribution à la Valeur Ajoutée des Entreprises) et grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement à laquelle s'est attachée l'agglomération.



Le suivi de l'exécution des marchés publics

Pour apporter des solutions aux anomalies détectées dans la mise en exécution des marchés publics, une nouvelle organisation a été mise en place. Les gestionnaires comptables, situés à l'interface des services de la commande publique, des services opérationnels et des entreprises, ont désormais un agent référent dédié. L'accent a été mis sur les engagements plus en amont pour anticiper les problèmes pouvant causer des rejets de mandatement, des retards de paiement ou des difficultés dans la relation avec les entreprises sur les chantiers.

L'accompagnement des services pour la clôture

Forts de leur connaissance et de leur sens du relationnel, les gestionnaires comptables ont amplifié leur accompagnement des services opérationnels pour les obligations comptables annuelles, telles que les rattachements et les reports. Pouvant avoir des conséquences sur les ouvertures budgétaires à N+1, ces opérations complexes et très techniques traitées de façon centralisée étaient jusqu'ici difficile à appréhender par les services. Pour la clôture de l'exercice 2023, les gestionnaires comptables sont partis à la rencontre des services pour les rappels méthodologiques et travailler en commun les listes d'engagement. Globalement appréciée, cette façon de procéder a permis de rassurer les parties prenantes et de sécuriser les opérations comptables de fin d'exercice.

La projection des réalisations à fin d'année

Les rencontres budgétaires infra-annuelles avec les services opérationnels ont évolué pour aborder le suivi budgétaire de façon plus globale en tenant compte aussi bien des réalisations passées que de l'exécution budgétaire restant à venir avant la clôture en fin d'exercice. Pour consolider cette nouvelle approche, un outil de suivi a été introduit, permettant une comparaison des étapes et des hypothèses de projection. Ces efforts d'anticipation, initiés en juin et affinés lors de rencontres à l'automne, ont permis d'affiner les chiffres et d'ajuster les prévisions budgétaires.

Temps
forts



94 500

écritures

(mandats et titres sur l'ensemble des budgets de Grand Lac et du CIAS)

76,1 M€

de fonctionnement

(tous budgets de Grand Lac confondus)

30,4 M€

d'investissement

(tous budgets de Grand Lac confondus)

19,8 jours

de délai moyen de mandatement

11800

factures

dont 93% sont dématérialisées



**OLIVIER
ROGNARD**

Vice-président
en charge des
finances

Grand Lac n'a pas augmenté ses taux de fiscalité en 2023 !

Dans le contexte inflationniste que nous connaissons, nous avons mis en oeuvre une nouvelle approche budgétaire pour les services en 2023 afin de tenir la rigueur nécessaire. Les recettes fiscales, de plus en plus « déconnectées » du territoire, ont quant à elles bénéficié de la revalorisation des bases décidées au niveau national. Le bilan de l'année est plutôt satisfaisant à la lecture des résultats pour le budget principal mais il convient de le nuancer au regard de recettes à caractère ponctuel et de nouvelles dépenses à caractère pérenne.

DES FEMMES ET DES HOMMES DANS L'ACTION

Pour davantage de cohérence, d'attractivité et d'équité, Grand Lac a mené un vaste chantier de réforme du régime indemnitaire de ses agents. Dans une démarche participative, trois groupes composés d'agents, de chefs de service et d'organisations syndicales ont travaillé à l'élaboration d'un nouvel outil, appliqué dès janvier 2024.

En 2023, les ressources humaines ont piloté un projet majeur auprès de l'ensemble des agents de la collectivité : la réforme du régime indemnitaire. Cette initiative a débuté en mars avec un diagnostic de l'ancien dispositif, pour aboutir à une délibération en novembre et une mise en application au 1^{er} janvier 2024. L'ancien régime indemnitaire, mis en place avant la fusion des intercommunalités en 2017 par la communauté d'agglomération du lac du Bourget, avait été adapté pour Grand Lac et le CIAS.

Bien que fonctionnel, il nécessitait des améliorations sur plusieurs points :

- **vérifier et ajuster la cohérence du dispositif** de régime indemnitaire en prenant en compte objectivement les fonctions, les sujétions et les domaines d'expertise requises pour mener à bien les missions confiées, quelle que soit la filière de rattachement des agents (administrative, animation, médico-sociale, sportive, technique) et quel que soit le genre,
- **renforcer l'attractivité** sur les métiers en tension,
- **fidéliser les agents en poste** en adaptant le régime indemnitaire aux évolutions de leurs missions.

Pour repenser ce dispositif, Grand Lac a mis en place une démarche participative en créant trois groupes de réflexion composés d'agents volontaires issus des principaux services, de chefs de service et d'organisations syndicales, dans le but d'échanger et dresser les contours du nouveau régime indemnitaire.

Ces groupes se sont réunis cinq fois, avec l'appui d'un cabinet expert. Ce travail collaboratif a abouti à la création d'un outil de cotation des postes, permettant une analyse plus fine des métiers et une attribution plus juste du régime indemnitaire :

- plus cohérent grâce à l'intégration de nouveaux paramètres,
- plus équitable, avec une grille d'analyse applicable à tous les métiers,
- plus attractif pour de nombreux métiers,
- les élus ont également souhaité valoriser l'engagement des agents dans l'animation des services publics en allouant **une enveloppe d'un peu plus d'un million d'euros** pour les près de 500 agents concernés par cette réforme.

Temps
forts

février

Installation du nouveau Comité Social Territorial (CST) et de la nouvelle Formation Spécialisée avec les nouveaux représentants du personnel issus des élections du 4 décembre 2022.

mars

Organisation d'un Forum emploi pour présenter et faire connaître de manière pédagogique les métiers de l'eau notamment. Avec la reprise en régie de la gestion de l'eau, 35 postes étaient à pourvoir dans le cadre de la structuration du service des eaux. Fin 2023, malgré la tension sur le marché de l'emploi dans ce domaine, la moitié des postes étaient pourvus.

Quelques chiffres du Forum emploi :

- 55 offres d'emploi proposées (services d'aides à la personne ainsi que les métiers techniques et administratifs dans le domaine de l'eau),

- 124 personnes en recherche d'emploi présentes,
- 86 mises en relation effectives,
- 12 offres pourvues,
- taux de satisfaction des personnes en recherche d'emploi : 87/100.

mai

Succès de la journée de solidarité avec l'organisation de 16 ateliers ludiques et conviviaux permettant aux agents de vivre et partager une immersion au sein des différents services et de visiter plusieurs sites. Pour cette édition, ce sont 55 agents qui ont participé et fait part, à la quasi-unanimité, de leur grande satisfaction répondant à un questionnaire de satisfaction sur la qualité des ateliers proposés.

Organisation de trois temps de réunion pour l'ensemble des agents sur la réflexion en cours sur le régime indemnitaire, projet majeur de l'année 2023. Ce point d'étape permet à toutes les parties prenantes (agents, chefs de service et organisations

syndicales) d'être informées en temps réel et de s'exprimer.

septembre

Nouveau règlement d'astreinte validé en CST (Comité Social Territorial), instance consultative, composée des représentants du personnel et des représentants de la collectivité territoriale.

novembre

- Validation du **nouveau régime indemnitaire** au conseil d'agglomération suite à sa validation lors du CST d'octobre.
- Validation de l'application du **Forfait Mobilité Durable** pour favoriser les modes de déplacement durables.
- Validation de l'application de la **prime pouvoir d'achat** selon les conditions non modifiées prévues par le décret national.





489
agents permanents
au 31 décembre 2023

9,5% d'absentéisme

en diminution par rapport à 2022 (11%). 2022 avait été marquée par une nouvelle vague de Covid que nous n'avons pas retrouvée au même niveau en 2023. Ce taux revient en dessous des chiffres nationaux (9,7% dans la FPT en 2022 contre 9,6% en 2021)

25 M€ de masse salariale

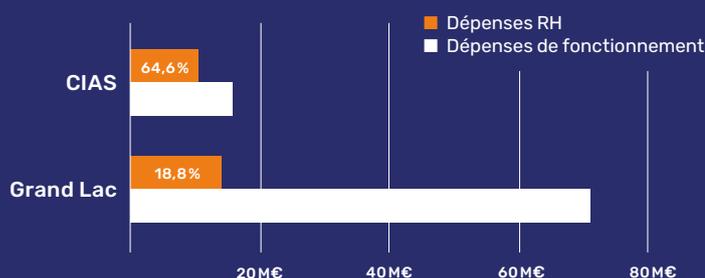
(14.4 M€ à Grand Lac et 10.6 M€ au CIAS). La proportion par rapport au budget de fonctionnement reste globalement constante avec une part de la masse salariale globale de 27% en 2023 contre 26,9% en 2022. Toutefois, une disparité forte existe entre le CIAS et Grand Lac comme le précise le graphique ci-dessous sur le poids de la masse salariale par rapport au budget global de fonctionnement

1233

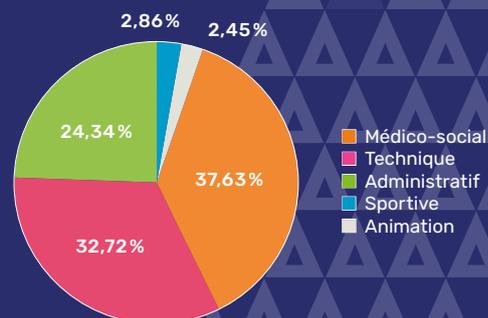
jours de formation

pour 357 agents formés soit + 10% de jours de formation par rapport à 2022

Répartition charges RH / charge de fonctionnement (2023)



Répartition des effectifs permanents par filière



QUELLE POLITIQUE RH POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Les enjeux majeurs de la politique RH de la communauté d'agglomération Grand Lac pour les années à venir se concentrent autour de trois axes principaux :

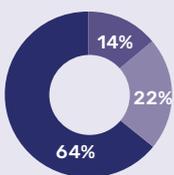
- **renforcer l'attractivité** de la collectivité pour anticiper les remplacements des départs d'agents, en particulier dans les secteurs social et médico-social,
- **anticiper les arrêts prolongés** et élaborer des plans de formation individualisés pour faciliter les reclassements,
- **accompagner les services** dans leur organisation pour adapter les moyens aux besoins.

Concernant le premier point, la révision du régime indemnitaire et la valorisation forte de l'enveloppe allouée décidée par les élus participent à remplir cet objectif.

Le second point a été particulièrement travaillé en 2023 avec le projet « protège ton corps » mené conjointement avec le Conseil Départemental de la Savoie pour les agents du service d'aide à domicile, service le plus touché par un absentéisme fort.

Le troisième point a été très marqué par un important accompagnement à la structuration du service de l'eau, travail qui se poursuivra en 2024 pour adapter les moyens aux besoins croissants.

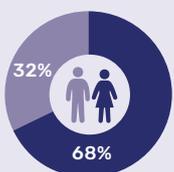
Organigramme par catégories



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C



- Temps complet
- Temps non complet ou à temps partiel



- Femmes
- Hommes

Moyenne d'âge

47 ans CIAS
45,1 ans Grand Lac

68% des agents de Grand Lac et de son CIAS sont des femmes (62% dans la fonction publique territoriale). Cette répartition à Grand Lac est équivalente, tant chez les fonctionnaires que chez les contractuels, ainsi que dans les différentes catégories (67% de femmes dans la catégorie A, 55% dans la catégorie B et 70% dans la catégorie C).

Le baromètre social de la collectivité

Depuis l'élaboration du document unique (DU) lors de la fusion, un baromètre social a été instauré pour évaluer les risques psychosociaux.

Relancé en 2021, ce baromètre s'appuie sur le modèle Gollac, interrogeant les agents sur six variables : intensité et temps de travail, exigences émotionnelles, autonomie et environnement de travail, rapports sociaux et reconnaissance au travail, conflits de valeurs, et insécurité de la situation de travail. Avec un taux de réponse de 43,3%, les résultats sont exploitables et ont montré une amélioration globale du ressenti des agents.

Le baromètre à droite ci-contre vient souligner la moyenne générale au niveau de l'agglomération et du CIAS. Globalement, les risques au sein de Grand Lac sont maîtrisés et le ressenti général s'améliore (moyenne de 2,8 en 2022).

Le tableau de droite représente les moyennes de chaque question avec la couleur correspondante au baromètre.

En 2023, une question possède un score en dessous de 2,5 (contre six questions en 2022) concernant l'évolution professionnelle. Une action sera donc mise en place au cours de l'année 2024.

Pour répondre aux besoins identifiés, plusieurs projets ont été lancés :

- journées d'accueil des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration,
- action pour informer sur l'évolution professionnelle (action RPS*),

- remise en place de l'analyse de la pratique dans les métiers médico-sociaux particulièrement concernés par la thématique liée à la gestion des émotions et des conflits et mise en place de formations spécifiques sur cette thématique,
- amélioration du régime indemnitaire avec un dispositif de complément annuel basé sur l'entretien annuel pour mieux reconnaître l'investissement au travail.

Depuis la mise en place du baromètre, différentes actions ont été déployées avec un impact sur tout ou partie des agents, citons par exemple :

- une meilleure adaptation des formations aux enjeux des services,
- des temps d'échanges dans certains services ayant pointé des problématiques spécifiques,
- des projets de prévention pour réduire les accidents du travail (AT) et les troubles musculo-squelettiques (TMS) dans les services particulièrement concernés,
- le développement d'outils de communication et la quasi généralisation des mails professionnels à tous les agents avec une formation adaptée, prévue d'être finalisée courant 2024.

Ces initiatives ont permis d'augmenter la participation au questionnaire RPS de 38,7% en 2019 à 43,3% en 2023, démontrant l'efficacité des actions entreprises pour améliorer les conditions de travail au sein de la collectivité.

*risques psychosociaux



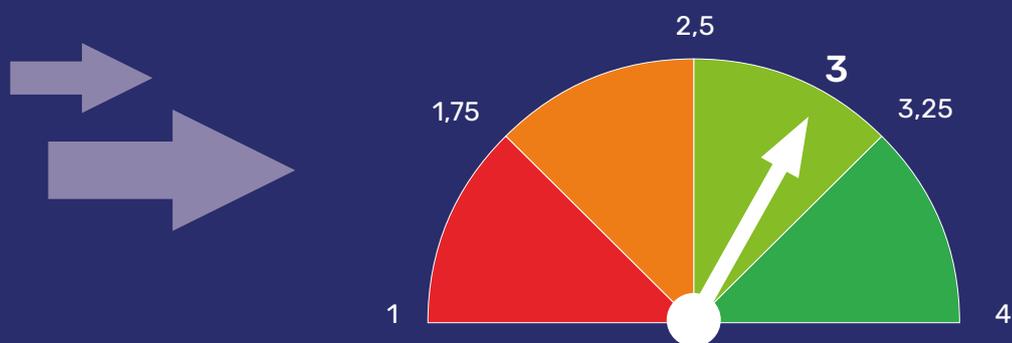
**NATHALIE
FONTAINE**

Vice-présidente
en charge des
ressources humaines

Le chantier majeur de 2023 a été la réforme du régime indemnitaire avec la mise en place d'un outil cohérent et adapté permettant de valider des salaires à la hauteur de l'engagement des agents de nos 176 métiers. Ce dispositif de valorisation des agents a bénéficié d'une enveloppe budgétaire significative de plus d'un million d'euros.

Pour cette réflexion impliquant de nombreux enjeux, une démarche participative mobilisant des agents volontaires, des chefs de service et des représentants des organisations syndicales a permis d'entreprendre un travail collectif de qualité et qui a fait le lien avec l'attractivité des recrutements au sein du CIAS et de Grand Lac.

BAROMÈTRE SOCIAL DE LA COLLECTIVITÉ



Moyenne par question

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Intensité et temps de travail	3,1	3,2	3,2	3,4	2,9	2,9	2,6
Exigences émotionnelles	2,8	2,6	3,1	3,0			
Autonomie et environnement de travail	3,2	3,1	3,0	2,8	3,1		
Rapports sociaux et reconnaissance au travail	3,2	3,0	3,1	2,8			
Conflits de valeurs	3,3	3,5	3,5	3,4	3,3	2,9	
Insécurité de la situation de travail	3,3	2,4	2,6	2,6			

COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

Face aux enjeux climatiques, la commande publique se révèle être un levier déterminant pour favoriser la transition écologique et assurer un développement durable sur notre territoire.

Le service commande publique et assurances accompagne les services dans toutes les étapes de leurs achats, de la mise en œuvre au suivi des procédures, garantissant ainsi la sécurité juridique des achats de la collectivité. **Il veille à l'efficacité de la dépense publique**, tant sur le plan économique que du développement durable. De plus, **il conseille les élus**, notamment lors des réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).



Ce service apporte également un soutien juridique au CIAS Grand Lac pour la passation et l'exécution de ses marchés publics.

Pour conseiller tous les acheteurs de la collectivité, le service assure une veille juridique continue.

Par ailleurs, il gère tous les contrats d'assurance de la collectivité, incluant la déclaration et le suivi des sinistres.



**Temps
forts**

en avril et septembre

Des sessions d'initiation à l'achat public et au logiciel métier ont été organisées pour les nouveaux acheteurs de la collectivité. En septembre, une nouvelle gestionnaire commande publique a rejoint l'équipe. En décembre, une programmation des achats pour l'année suivante a été mise en place.





62

sinistres déclarés
Grand Lac

12

sinistres déclarés
au CIAS

35 500
heures

d'insertion sociale réalisées dans
le cadre des marchés, par des
personnes éloignées de l'emploi

88

marchés notifiés
dont 48 % marchés services,
35 % marchés de travaux,
17 % marchés de fournitures

21

réunions de la
Commission
d'Appel d'Offres

4

agents
(3,5 ETP)



JURIDIQUE ET ASSEMBLÉES

Le service juridique et des assemblées pilote le processus décisionnel de Grand Lac. Il organise et suit les assemblées, tout en assurant la relecture des actes administratifs de Grand Lac et du CIAS. Il garantit la légalité de chaque action, chaque décision.

Le service juridique et des assemblées est en charge du pilotage du processus institutionnel de décision de Grand Lac et notamment de l'organisation et du suivi des assemblées, ainsi que de la relecture des actes administratifs de Grand Lac et du CIAS.

Garant de la sécurité juridique de Grand Lac, le service conseille les services et les élus. Il intervient en amont des projets pour accompagner les services tout au long de l'élaboration des dossiers et garantir la conformité juridique des projets à chaque étape de leur avancement.

Le suivi des contentieux et la défense des intérêts de Grand Lac font également partie de ses missions, incluant la rédaction et la relecture des requêtes et des mémoires en défense.

Le service réalise une veille juridique continue, informant les services des évolutions réglementaires et les aidant à les appliquer.

L'équipe est composée de quatre agents :
une responsable, deux juristes et une assistante.





893

actes administratifs
pour Grand Lac en 2023



±30

services
bénéficiant de
l'accompagnement
du service juridique
et des assemblées

23

assemblées
communautaires

COMMUNICATION

La communication de Grand Lac vise principalement les habitants du territoire, mais s'adresse également aux élus, aux communes membres et à divers acteurs externes.

L'objectif est de valoriser les actions en expliquant leur utilité, en rendant clair le projet de mandat et en informant les usagers et les citoyens pour faciliter leur accès aux services publics et encourager l'évolution de leurs comportements.

La communication interne joue également un rôle essentiel en assurant la circulation de l'information auprès des agents, en favorisant la transversalité et en partageant le sens de l'action collective. Cela contribue à fédérer et motiver les équipes.

En 2023, le budget de communication de Grand Lac s'est élevé à 198 233 € en fonctionnement.



décembre

Le Secret Santa des agents de Grand Lac a vu la participation de 90 agents autour d'une croziflette géante. Cet événement convivial a permis de partager des cadeaux, de profiter du décor de Noël et de faire des photos d'équipes.

janvier

La cérémonie des vœux, organisée de manière éco-responsable (sobriété énergétique des animations, buffet en circuits courts, prestataires locaux, tri, réduction des déchets, dons des restes alimentaires, mise à disposition de navettes...), a rassemblé plus de 200 agents. L'événement comprenait des interventions du Président et du directeur général des services, un concert de gospel, des animations conviviales (photobooth, magicien, jeux) et un buffet savoyard.

juin

La seconde édition de la fête des agents de Grand Lac a réuni 450 participants. L'après-midi et la soirée se sont déroulées au centre aquatique Aqualac. Sur le thème marin, les agents et leurs familles ont pu profiter d'activités interservices (tir à la corde, tir à l'arc, ninja interactif, chenicorn, golf cible), sportives (beach-volley, pétanque, trampolines), aquatiques (aquafitness, aquabike), ainsi que de diverses options de restauration sucrée et salée (burgers, diots frites, crêpes salées et sucrées, glaces, crêpes, cookies...). Une cérémonie a également été organisée pour honorer les médaillés et les retraités de l'année.





198 233 €

budget de
fonctionnement



302 734

visites du
site internet
sur l'année 2023

450

supports

créés en interne pour
les services de Grand Lac

25

services
accompagnés



7145 abonnés Facebook
(+ 1 195 par rapport en 2022)

288

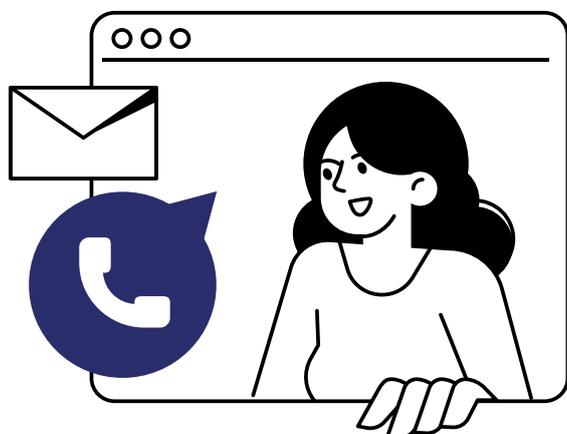
articles de
presse parus

6918 abonnés LinkedIn
(+ 2 258 par rapport en 2022)

LES RELAIS GRAND LAC

Les Relais Grand Lac servent d'interfaces de proximité entre les habitants et l'ensemble des services publics, facilitant l'accès aux droits et aux services pour tous.

Qu'il s'agisse de démarches liées à Grand Lac ou à d'autres structures (justice, finances publiques, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Pôle emploi, partenaires locaux...), les Relais jouent un rôle crucial.



Dans les deux relais, des agents formés à l'accompagnement aux démarches et à la médiation numérique accueillent les habitants rencontrant des difficultés avec la mobilité, le numérique ou la complexité des démarches administratives. Près de la moitié des usagers sollicitent les Relais en raison de la complexité des démarches ou de leur méconnaissance des dispositifs disponibles. L'objectif est de comprendre leur situation pour les orienter vers les bons dispositifs. Le deuxième frein à l'accès aux droits est le manque de confiance dans l'utilisation des outils numériques. Ces usagers savent utiliser les outils mais ont besoin de confirmations pour éviter les erreurs.

Une **enquête de satisfaction**, menée tout au long du mois de juin 2023 auprès des usagers des Relais, a montré une adéquation parfaite entre les attentes des usagers et les services proposés. Avec une note moyenne de 9,8 sur 10, les usagers ont souligné la qualité de l'accueil, de l'accompagnement, ainsi que l'aménagement des locaux et du matériel disponible.

L'**augmentation continue de la fréquentation** oblige le service à repenser constamment son approche et son accompagnement, afin de maintenir un accueil de qualité tout en évitant des délais d'attente trop longs ou la nécessité de rendez-vous ultérieurs.

mars à juin

Gestion des biens immobiliers

Une nouvelle démarche du ministère des finances publiques a entraîné un afflux important d'usagers dans les Relais.

juin

Audit et Enquête de Satisfaction

Les deux Relais ont été audités par l'AFNOR pour renouveler le label France Services, attribué pour trois ans selon les critères de l'ANCT. Les Relais ont répondu aux attentes de l'État et conservent donc leur label pour les trois prochaines années.

Une enquête de satisfaction a révélé une note moyenne de 9,8/10, les usagers saluant unanimement la dimension humaine du service.

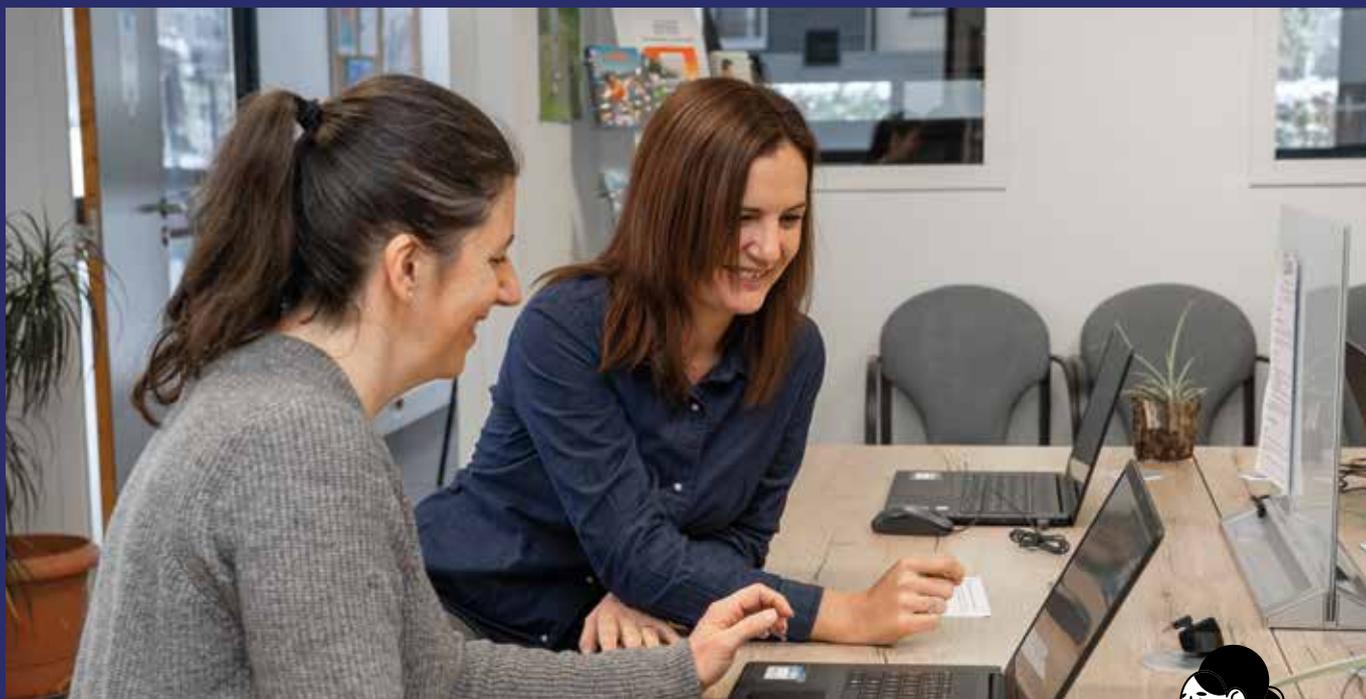
septembre

Renouvellement d'une partie de l'équipe

Suite à des choix individuels de mobilité professionnelle et à l'augmentation de l'effectif à Entrelacs pour faire face à une hausse de la fréquentation, de nouveaux agents ont été formés par les partenaires France Services et ont rencontré tous les partenaires locaux pour offrir des réponses de qualité aux usagers.



Temps
forts



7023

**personnes
accompagnées**

dans les deux Relais : + 11 %
(soit + 708 personnes),
par rapport à 2022

554 utilisations des ordinateurs

mis à disposition
en libre-service

934

usagers reçus

par les partenaires, lors de leurs
permanences dans les Relais



**ÉDOUARD
SIMONIAN**

Vice-président
en charge
de la mutualisation,
de la territorialisation
et des centres
de secours

Le projet de création du nouveau centre de secours d'Aix-les-Bains avance comme prévu avec l'aboutissement de la phase de sélection de l'architecte et le dépôt du permis de construire. Les travaux débuteront au premier semestre 2024. Comme pour l'année 2022, on constate une augmentation significative de la fréquentation de nos deux Maisons France Services situées à Ruffieux et à Entrelacs, preuve que ces deux structures emplissent entièrement leur rôle d'accès aux droits et aux services publics pour les habitants du territoire.

PROCÉDURES CONTRACTUELLES ET RECHERCHE DE SUBVENTIONS

L'unité Recherche de Subventions coordonne les démarches de recherche de subventions auprès de nos partenaires départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Elle aide l'ensemble des services de Grand Lac :

- à identifier les mécanismes de financement correspondant aux projets lancés par l'agglomération,
- à préparer les dossiers de demande de subvention.

De plus, cette unité coordonne les démarches de préparation et de signature des contrats de subventions pour Grand Lac et le territoire.

Enfin, elle accompagne les communes du territoire dans leurs recherches de subventions pour des projets communaux.

En 2023, l'agglomération a sollicité des aides de l'État grâce aux dispositifs du Fonds Vert et a obtenu 593 000 € de subventions pour divers projets :

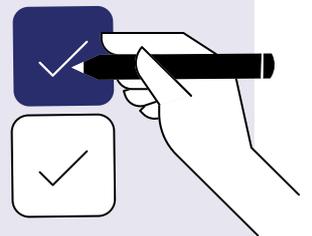
- 300 000 € (50 % de financement) pour l'installation d'une couverture thermique et de panneaux photovoltaïques à Aqualac,
- 180 000 € (40 % de financement) pour la mise en œuvre d'un réseau de lignes de covoiturage spontané pour les trois premières années de fonctionnement,
- 90 000 € (50 % de financement) pour le projet pédagogique Fauna-Flora 30*30 : reconnecter au vivant, en lien avec la biodiversité locale, dans le cadre de la candidature de Grand Lac au label "Man and Biosphere" de l'UNESCO,
- 23 000 € (50 % de financement) pour un poste de chargé de mission PCAET en renfort au sein du service Transition Énergétique pour une année.

juin

La Convention d'Entente Intercommunale pour le programme européen LEADER a été signée, visant à mutualiser les moyens humains, matériels et financiers nécessaires au bon fonctionnement du Groupement d'Action Local (GAL) « Entre Lacs et Montagnes » pour la période 2023-2027. Ce programme européen, doté de 4,5 M€, finance des projets de développement rural (revitalisation des centres-bourgs, tourisme durable, emploi).

novembre

Une subvention d'1 M€ de l'ARS* a été attribuée pour le projet de rénovation et d'extension de l'EHPAD des Fontanettes à Chindrieux, porté par Cristal Habitat. Grand Lac a également bénéficié d'une subvention de 100 000 € de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour ce projet.



tout au long de l'année 2023

L'unité a accompagné les communes du territoire dans leurs démarches de recherche, de formalisation et de dépôt de dossiers de demande de subvention. Cette année, les communes du territoire ont bénéficié de plus de 4 millions d'euros de subventions, dont près de 3,2 millions de financements européens pour trois projets.

Temps forts



1,95 M€

de subventions
obtenues pour Grand Lac

45%

de taux de subvention

obtenus en moyenne pour
des projets finançables.

(Thématiques de transition énergétique et
écologique, mobilité, équipements sportifs,
service à la population, économie...)

45

 dossiers de
demande de
subvention

déposés pour les projets
Grand Lac en 2023

33

projets communaux

portés par 22 communes ont été soutenus
dans le cadre de l'accompagnement aux
communes pour la recherche de subventions.



PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Créé en 2018, le service de pilotage, innovation et relations usagers a évolué au fil des années pour intégrer plusieurs dimensions clés. En 2023, ce service poursuit son évolution et se prépare à changer de nom en 2024 pour refléter pleinement son engagement : **Pilotage, Innovation et Relations Usagers**.

Au quotidien, ce service accompagne la collectivité (élus, direction, services, agents) dans une démarche d'amélioration continue. Il vise à fluidifier le fonctionnement de l'organisation, à trouver des méthodes de travail plus efficaces et innovantes, toujours en réponse aux besoins des usagers.



Le service innove, explore, teste, propose et évalue de nouvelles pratiques pour mettre en place des démarches d'amélioration continue, assurant ainsi des services à l'utilisateur toujours plus adaptés, de qualité, et optimisés tant sur les plans financier, humain, environnemental qu'opérationnel.



Temps forts

avril

Création de l'atelier citoyen, une instance composée d'habitants volontaires du territoire, travaillant avec les élus sur divers projets de Grand Lac. En 2023, cet atelier s'est notamment consacré au plan de mobilité, à la candidature au programme UNESCO «Homme et biosphère», et à l'amélioration de son propre fonctionnement et de sa relation avec l'institution publique.

juin

Lancement de la construction d'un observatoire du territoire, visant à mieux maîtriser, croiser et analyser les données locales afin d'alimenter les politiques publiques.

septembre

Lancement et déploiement progressif d'un outil numérique de gestion des recrutements, permettant le partage en temps réel des candidatures, CV et lettres de motivation, et l'automatisation des tâches administratives redondantes pour se concentrer davantage sur la sélection des candidats.

automne

Actualisation du projet de direction de Grand Lac, portant des valeurs de cohésion, écoute, bienveillance et co-construction, et visant à animer et guider l'agglomération de manière cohérente avec les projets des élus.

Début de la réflexion autour des outils de pilotage de la transition écologique pour l'agglomération.





14
réunions de
l'atelier citoyens

3 400 pages
consultées
par mois et 2 000 fichiers
stockés sur l'Intranet DIGILAC

+ de
150 agents
ont été sensibilisés aux risques
sur l'usage de données à
caractère personnel (RGPD)

285
candidatures traitées
automatiquement (et + de 600 pièces :
CV, lettres de motivations, etc...) grâce
à l'outil de gestion des recrutements
sur le dernier trimestre 2023

9 300
personnes
ont été accueillies au
siège et dans les deux
Relais en 2023

5 087
formulaires
remplis sur le site internet de
Grand Lac (30 % d'augmentation
par rapport à 2022)



91%
Taux de réponse
aux appels téléphoniques de
l'accueil (+2% par rapport à 2022)

SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2023, l'agglomération a décidé de faire évoluer son service information en une véritable Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Cette direction a pour mission d'accompagner la transformation numérique des services en plusieurs volets :

- en étant partenaire des métiers pour le choix de leurs solutions numériques et leurs besoins d'infrastructures,
- en construisant un système d'information solide, efficient, soutenable, évolutif et respectueux de l'environnement,
- en accompagnant les évolutions de pratiques, la transformation des usages, et en développant de nouvelles compétences numériques,
- en renforçant l'usage des outils collaboratifs et en fiabilisant l'interopérabilité des outils du système d'information,
- en assurant la continuité des services informatiques.



LA DSI SE COMPOSE DE DEUX UNITÉS :

- **L'unité des Usages Numériques** chargée de la transformation des usages.
- **L'unité Informatique** responsable de l'installation, de la maintenance du réseau, des infrastructures, et du matériel informatique des services de l'agglomération, ainsi que de la gestion des risques cyber en favorisant la transversalité et en partageant le sens de l'action collective. Cela contribue à fédérer et motiver les équipes.

mai

Finalisation de l'audit des risques cyber de l'agglomération. Financé par l'ANSSI*, cet audit a débouché sur un plan d'action triennal visant à mieux protéger l'infrastructure et les services de Grand Lac. Ce plan continuera à être partiellement financé par l'ANSSI et entraînera des évolutions significatives de l'infrastructure à partir de 2024.

juin

Achèvement de la première version du schéma directeur des systèmes d'information. Ce schéma clarifie les objectifs de la nouvelle direction et définit les évolutions informatiques et numériques nécessaires pour accompagner l'évolution des services de l'agglomération et la prise en compte des relations avec les usagers.

novembre

Renforcement de l'équipe de la DSI avec trois nouveaux postes : un chef de projets usages numériques chargé de développer la stratégie numérique responsable de l'agglomération, un administrateur réseaux et systèmes, et un assistant administratif. Le second semestre de 2023 a été consacré à l'organisation et à la création de la nouvelle direction, incluant le changement de méthodes de travail, le recrutement, la création d'outils de suivi et de supervision, et le lancement de consultations.

au fil de l'eau

Accompagnement à l'usage des outils collaboratifs par le biais de formations internes pour les agents de la collectivité.

Assistance aux services opérationnels dans la rédaction et la gestion des appels d'offres logiciels et numériques, visant à créer un environnement informatique cohérent et efficace.



*Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Temps
forts



420

postes de travail

déployés sur toute la communauté d'agglomération

300

téléphones mobiles

permettant aux agents d'exercer leurs métiers et d'assurer la continuité des services

+ de
60 serveurs informatiques

+ de **80**
logiciels métiers
pour faciliter le travail quotidien des agents

+ de **250**
utilisateurs
d'outils informatiques quotidiennement

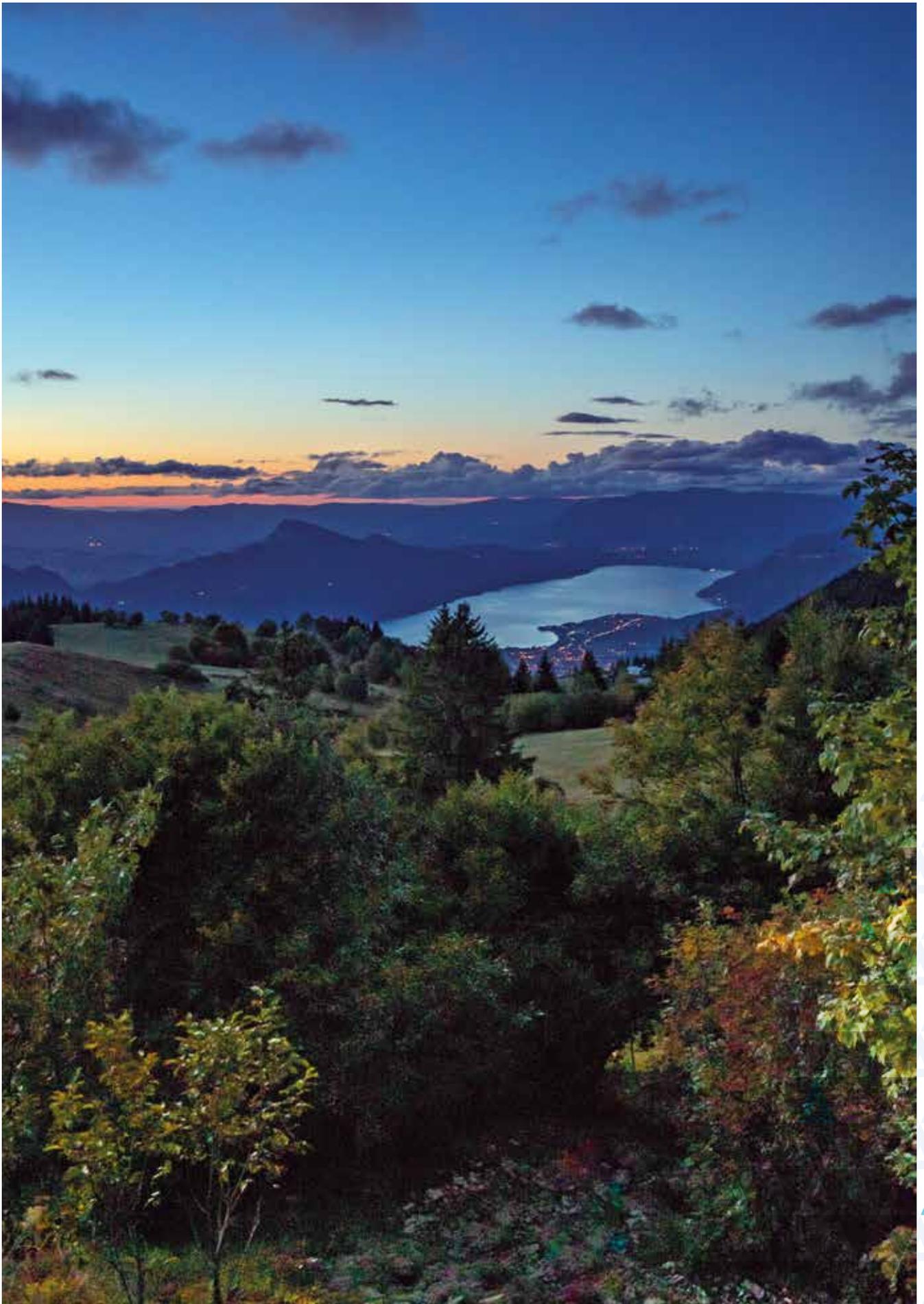
8 500
fichiers collaboratifs



170
groupes de travail
collaboratifs informatisés

24
formations
sur l'usage des outils collaboratifs dispensées en interne aux agents de la collectivité







Conception : Agence Jour2 | Crédits photos : Grand Lac, Shutterstock, Freepik, P. Arnaud, O. Bourdet, OTAK, Riviera, AdobeStock

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**

1500 boulevard Lepic
73100 AIX-LES-BAINS
grand-lac.fr

**GRAND
LAC**

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**